



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# — Zone andine

## Stratégie Régionale 2020-2024

#MondeEnCommun



Bolivie



Colombie



Équateur



Pérou

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>1. PRÉSENTATION DE LA ZONE ANDINE : UNE ZONE RELATIVEMENT HOMOGÈNE, DUREMENT FRAPPÉE PAR LA CRISE COVID-19</b>	<b>5</b>
Des économies extractives et faiblement fiscalisées	7
Une croissance atone, un marché du travail très informel	7
Une pluralité ethnique, de fortes inégalités et discriminations	7
Des métropoles sous tension	8
Des enjeux sécuritaires restant importants	8
Des défis migratoires liés au Venezuela	8
Des enjeux environnementaux et climatiques majeurs	9
La crise Covid-19 : deux décennies de développement perdues	9
L'heure d'un nouveau pacte social, pour une reprise inclusive et durable	11
<b>2. DÉFINITION DES PRIORITÉS D'ACTION DU GROUPE AFD DANS LA ZONE ANDINE</b>	<b>12</b>
2.1. Réussir la transition territoriale et écologique : promouvoir des trajectoires de développement alignées sur les enjeux mondiaux du climat et de l'environnement	14
2.2. Réussir la transition territoriale et écologique : améliorer la qualité de vie des citoyens via des services modernes, adaptés, résilients et durables	17
2.3. Réussir la transition sociale juste - renforcer la cohésion sociale et mieux intégrer les populations défavorisées	19
2.4. S'appuyer sur des leviers stratégiques et transversaux	20
<b>3. DÉVELOPPER DES PARTENARIATS LOCAUX ET RÉGIONAUX</b>	<b>23</b>
3.1. Développer les cofinancements avec multilatéraux, bilatéraux et membres IDFC	24
3.2. Valoriser les interactions avec la société civile, la recherche, et les <i>think tanks</i>	24
<b>4. PERSPECTIVES FINANCIÈRES, APPROCHE GROUPE ET MODALITÉS D'INTERVENTION ET DE SUIVI</b>	<b>26</b>
4.1. Plan d'action : perspectives de financement du Groupe	27
4.2. Systématiser l'approche groupe AFD	27
4.3. Suivi et valorisation des interventions	28
<b>5. ANNEXES</b>	<b>29</b>
Annexe 1. Bilan des activités du Groupe sur la période 2016-2019 dans la zone andine	30
Annexe 2. Schéma logique	32
Annexe 3. Interventions à pertinence régionale	33
<b>LISTE DES SIGLES</b>	<b>39</b>

# INTRODUCTION

Ce document présente la stratégie de la Direction régionale (DR) de la zone andine (Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou) créée en 2018 et basée à Bogota. Cette stratégie porte sur une période de cinq ans, de 2020 à 2024, et son élaboration a fait l'objet d'une vaste consultation, au sein du groupe AFD comme au sein des postes (ambassades, service économique régional). Elle est également basée sur des échanges approfondis avec des personnalités externes identifiées par les agences dans les quatre pays de la zone (*think tanks*, universitaires, journalistes, ONG), dans le cadre d'un travail de consultation externe. Elle intègre l'analyse des lourds impacts de la crise Covid-19, qui affecte profondément les pays andins, ainsi que les actions nécessaires à mettre en œuvre par le groupe AFD pour répondre à cette crise.

Cette stratégie est en ligne avec les objectifs du développement durable (ODD), qui sont mentionnés dans le texte à chaque fois que nécessaire, et les priorités de la politique de coopération et de développement de la France. Elle décline au niveau de la région andine le plan d'orientation stratégique (POS) du groupe AFD, le Cadre d'Intervention Régional Amérique latine, ainsi que les documents stratégiques de Proparco et d'Expertise France (EF).

Il est à noter que les périmètres d'intervention des entités du groupe AFD diffèrent dans la zone andine :

→ L'AFD a mandat dans les pays éligibles à l'aide publique au développement (d'après la liste établie par le Comité d'Aide au Développement) pour lesquels elle a reçu une autorisation à intervenir du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) : Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou.

Voir <https://www.afd.fr/fr>.

→ Proparco, qui finance le secteur privé, intervient via son bureau régional basé au sein de la DR de Bogota dans trois des quatre pays andins : Colombie, Équateur et Pérou, et bénéficie d'appuis de la part de la direction régionale de Proparco à Sao Paulo, qui suit en outre directement la Bolivie. Voir <https://www.proparco.fr/fr>.

→ Expertise France (EF), qui met en œuvre la coopération technique internationale, a vocation à intervenir dans l'ensemble de l'Amérique latine depuis son centre de Bogota, au sein des bureaux de la DR.

Voir <https://www.expertisefrance.fr/>.

# 1.

**PRÉSENTATION DE LA  
ZONE ANDINE : UNE ZONE  
RELATIVEMENTHOMOGÈNE,  
DUREMENT FRAPPÉE  
PAR LA CRISE COVID-19**

Les pays d'intervention de la Direction régionale, s'ils présentent de réelles différences, sont moins hétérogènes que d'autres régions latino-américaines. Rapprochés par l'histoire, via leur appartenance successive à l'Empire Inca, à la Vice-Royauté espagnole de la Nouvelle-Grenade puis à la Grande Colombie après l'Indépendance, ils se partagent une partie de la forêt amazonienne, intimement connectée aux Andes. La cordillère divise le continent en deux bassins versants et crée dans ces pays des contrastes entre hauts territoires de montagne, plaines forestières et zones côtières. Ces trois systèmes humains et géographiques partagés offrent de forts contrastes de populations, de développement et de mentalités.

Les conditions communes des pays andins devraient *a priori* favoriser une certaine régionalisation. Pourtant, les efforts en ce sens ont connu peu de résultats et l'on observe à ce jour une quasi-absence d'intégration régionale – qu'il s'agisse de politique, d'économie, d'énergie, de transport, d'eau ou de corridors écologiques. Malgré leur diversité de situations, ces pays sont marqués par des réalités et des défis communs dont les intensités varient mais qui fondent la validité de l'approche régionale du Groupe.

**Tableau 1 : Indicateurs clés (Chiffres 2019)**

	Bolivie	Colombie	Équateur	Pérou	Moyenne pondérée	Total Andes	Amérique Latine
Population (millions) *	11,4	49,6	17,1	32,0	–	110,1	641,4
IDH *	0,703	0,761	0,758	0,759	0,754	–	0,759
Indice de Gini *	42,2	50,4	45,4	42,8	46,6	–	41,0
Pauvreté (% population) *	34,6 %	27,0 %	25,0 %	20,5 %	25,6 %	–	29,7 %
Taux d'urbanisation *	69,0 %	81,0 %	64,0 %	78,0 %	76,2 %	–	81,0 %
Population indigène *	41,0 %	3,3 %	7,0 %	26,0 %	14,4 %	–	7,8 %
PIB/hab (USD, PPP) *	7 873	15 013	11 734	14 418	13 592	–	12 405
Taux croissance (\$, 2015-2018) *	4,4 %	2,2 %	0,7 %	3,4 %	2,5 %	–	-0,2 %
Emploi informel (non agricole) *	78 %	57 %	65 %	59 %	61 %	–	53 %
Balance com. française (M€) *	-18	177	-234	-218	–	-118,0	–
Octrois AFD (M€ 2016-2019)	418	641	685	287	–	2 031	3 470
Signat. Proparco (M€ 2016-2019)	11	49	188	151	–	399	1 353
Contrats EF (M€ 2016-2019)	1	0	0	1	–	2	37

\* Sources : Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator>, AFD, Proparco, EF.

## Des économies extractives et faiblement fiscalisées

Les pays andins ont adopté un modèle économique largement extractif et dépendant des pays du Nord et de l'Asie. Les exportations de matières premières (minerais, hydrocarbures, produits agricoles) y jouent un rôle central et ne font pas l'objet d'une exploitation durable.

La croissance économique andine, les réserves de devises internationales mais aussi les ressources fiscales sont ainsi très exposées aux chocs. Le modèle extractiviste qui domine les pays andins est tel que les ressources naturelles sont extraites sans qu'elles contribuent à la formation nette de capital pour ces pays<sup>1</sup>. L'agriculture d'exportation, elle, détruit les forêts avec des conséquences graves du point de vue de la fixation du carbone et de l'appauvrissement des sols. Même les gouvernements de gauche ont poursuivi cette pratique extractive fondée sur des partenariats avec des multinationales et des investisseurs étrangers. Ils ont certes augmenté le rôle de l'État par les impôts et la redistribution de cette richesse vers les catégories de populations les plus pauvres, mais sans réformer la gestion socio-environnementale de ces secteurs. Les institutions étatiques andines se montrent faibles au regard de leur manque d'autonomie par rapport aux élites sociales et économiques. Ces États ont souvent des difficultés à prendre des décisions ou à contenir l'influence d'intérêts privés.

Les économies sont en outre faiblement fiscalisées – par exemple 14 % du PIB en Colombie, contre 22 % en moyenne en Amérique latine. Cette situation crée un cercle vicieux : de faibles budgets ne permettent pas de financer des services de qualité, de contrôler les territoires, ni d'investir suffisamment. Les pays andins sont donc marqués par un « *middle income trap* » : une fois une partie de la population sortie de la pauvreté, comment augmenter les impôts, les investissements et la qualité des services sans la replonger dans la pauvreté ?

## Une croissance atone, un marché du travail très informel

Les pays andins, comme toute l'Amérique latine, ont bénéficié pendant 14 ans d'un « supercycle » des matières premières qui a généré des revenus publics importants. Cette embellie économique a permis une amélioration des indicateurs sociaux et une réduction significative de la grande pauvreté, mais elle s'est brusquement terminée en 2014 avec la chute du prix des matières premières. Il en

résulte dans toute la zone des croissances lentes, même avant la crise Covid-19, notamment au regard de la pression démographique toujours dynamique. Les pays andins sont également affectés par l'effondrement du Venezuela, la baisse de plus de 60 % de son revenu par habitant et l'exode massif de ses citoyens (17 % de sa population<sup>2</sup>) vers les pays de la région.

Les quatre pays sont marqués par un marché du travail informel dans lequel doit vivre la majorité des populations : de 57 % en Colombie à 78 % en Bolivie. Cette informalité affecte au premier rang les populations les plus vulnérables : les femmes, les jeunes, les personnes les moins formées. Ces travailleurs n'ont pas accès aux protections offertes par le droit du travail, ni aux contrats de longue durée.

L'informalité affaiblit les services publics, car ces populations utilisent des biens et services publics sans contribuer à leur financement. L'État ne peut donc pas jouer efficacement son rôle de filet de sécurité en temps de crise sociale, économique, environnementale ou sanitaire. Enfin, l'informalité augmente aussi la corruption et constitue une concurrence déloyale pour les entreprises formelles.

## Une pluralité ethnique, de fortes inégalités et discriminations

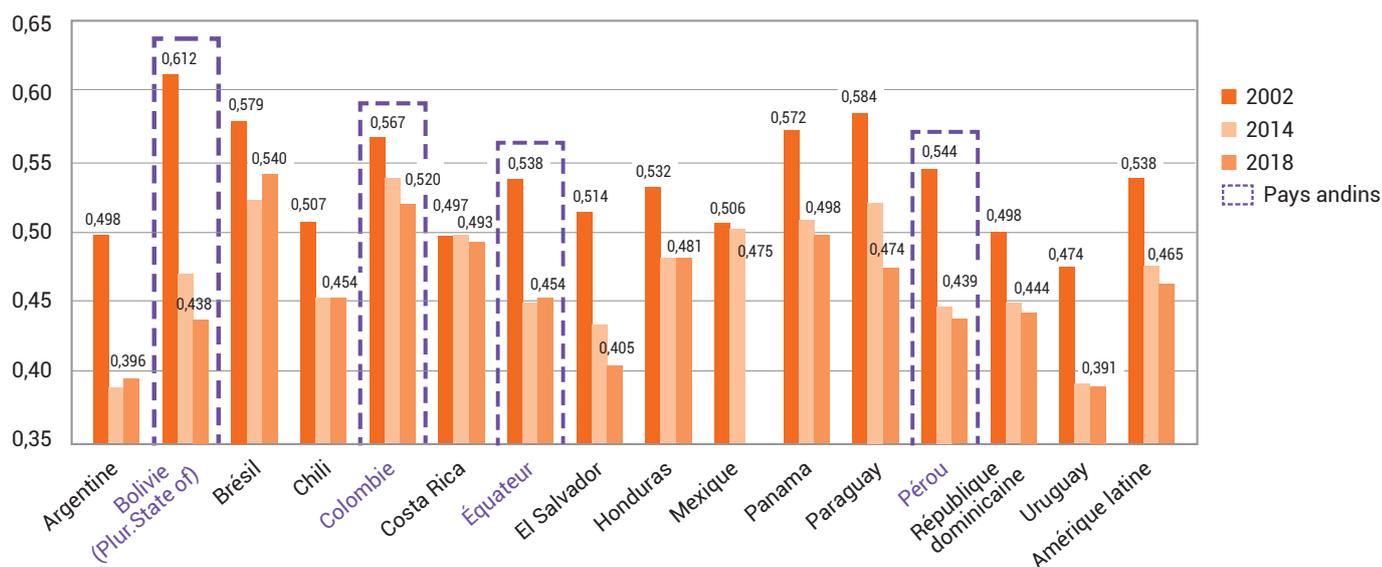
Les pays andins sont marqués par une diversité ethnique et culturelle très forte, avec toutefois des nuances. La Colombie et l'Équateur ont une forte proportion de populations métisses mais les populations autochtones sont nettement plus importantes en Bolivie (41 %) et au Pérou (26 %). Cette diversité humaine est une richesse mais génère aussi des défis de cohésion sociale. Les populations amérindiennes sont organisées en communautés et en territoires : elles savent, à certains moments, se constituer en véritables contre-pouvoirs mais restent globalement peu représentées politiquement, sauf en Bolivie.

Les questions de lien social sont encore renforcées par les fortes disparités économiques et sociales (voir *supra*, tableau 1). Ces pays sont en effet particulièrement inégalitaires, héritage de sociétés dont les élites vivent spatialement séparées et ont longtemps fait peu de cas des autres classes sociales. Entre 2002 et 2014, les pays andins ont massivement réduit leurs inégalités (voir figure 1), même si de profondes fractures restent présentes au sein de la société (égalité femmes-hommes, strates sociales marquées, immigration vénézuélienne peu intégrée).

<sup>1</sup> La Bolivie est très dépendante du pétrole, du gaz et des minéraux (74,5 % des exportations en valeur en 2018) ; l'Équateur l'est du pétrole et de ses dérivés (40,7 % des exportations en 2018) ; la Colombie du pétrole, du charbon et de ses dérivés (55,6 % des exportations en 2018). Enfin, le Pérou est aussi très dépendant de ses matières premières (56,4 % des exportations en 2018), qui présentent d'excellentes caractéristiques techniques (cuivre, fer).

<sup>2</sup> Le HCR parle de 4,7 millions de personnes émigrées (<https://www.acnur.org/situacion-en-venezuela.html>), pour une population restant au Venezuela en 2020 de 28,4 millions de personnes.

**Figure 1 : Évolution des inégalités dans les pays andins comparés à l'Amérique latine 2002-2018**



Source : ECLAC (2019, p.21), *Social Panorama of Latin America*.

## Des métropoles sous tension

La région montre une croissance urbaine rapide (tableau 1). Le taux d'urbanisation varie de 64 % en Équateur à 81 % en Colombie. Il se nourrit de l'exode rural et plus récemment d'une importante migration vénézuélienne. Les grandes métropoles sont marquées par de fortes disparités socio-économiques accentuées par de forts déficits de services publics, de logement et de mobilité. Elles subissent aussi une pollution croissante de l'air et de l'eau, et de lourds enjeux de gestion des déchets.

Une nouvelle pression sociale marque ces sociétés. Les villes, les classes moyennes, les jeunes sont autant de nouveaux acteurs à prendre en compte. Les attentes ont changé et sont plus fortes en matière d'éducation, de santé, d'accès à la consommation. Les pays andins ont ainsi été récemment frappés par des contestations sociales très fortes, majoritairement issues du monde urbain<sup>3</sup>.

## Des enjeux sécuritaires restant importants

À des degrés divers se posent dans tous les pays andins des questions de sécurité. C'est bien sûr une question cruciale en Colombie, où l'application de l'accord de paix de 2016 reste encore un défi et où le taux d'homicide est particulièrement élevé. Tous ces pays sont marqués par la présence d'organisations criminelles dont la motivation idéologique a disparu au profit du commerce de la drogue

et des métaux précieux. Des « leaders sociaux » sont assassinés alors qu'ils défendent les droits de leurs communautés en matière de santé, d'éducation ou de propriété foncière.

En Colombie, la guerre civile a causé plus de 200 000 morts et 4 millions de déplacés ; au Pérou, la guérilla maoïste et la répression ont fait 48 000 morts pendant les années 80 et 90. Il subsiste, surtout en Colombie, de lourds enjeux de justice et de réconciliation. Ni l'Équateur ni la Bolivie n'ont connu de tels niveaux d'homicides, mais la sécurité aux frontières y reste une préoccupation importante. Les gouvernements des pays andins, bien qu'engagés dans la lutte contre la production de coca, le font sans toujours traiter les alternatives économiques à proposer aux populations.

## Des défis migratoires liés au Venezuela

Les pays andins, à part la Bolivie, sont aux premières loges de la crise vénézuélienne et des migrations qu'elle génère : 1,8 million de réfugiés en Colombie, 0,8 au Pérou, 0,7 en Équateur<sup>4</sup>. Les systèmes de santé et d'éducation de ces pays sont mis sous pression, ainsi que leurs économies par l'augmentation du chômage - dont le taux officiel atteignait déjà deux chiffres en Colombie début 2020, avant même la pandémie. Cette crise migratoire a également des répercussions sur les territoires ruraux, soumis à une plus forte pression foncière.

<sup>3</sup> Équateur (octobre 2019, suite à l'augmentation du prix du diesel et de l'essence - avec une composante forte de protestation issue du monde rural et indigène) ; Bolivie (crise d'octobre-novembre 2019 dans le contexte de l'élection présidentielle) ; Pérou (octobre-novembre 2019, après la dissolution du congrès par le Président Vizcarra) ; Colombie (novembre 2019 - janvier 2020, mouvement multiforme du « paro nacional »).

<sup>4</sup> Voir <https://r4v.info/es/situations/platform>.

## Des enjeux environnementaux et climatiques majeurs

Les pays andins sont en haut de la liste des pays les plus biodiverses du monde<sup>5</sup>. La côte Pacifique, la plaine amazonienne et les montagnes andines (spécialement les « páramos », qui rendent des services écosystémiques majeurs aux 50 millions de personnes vivant dans ou à proximité de la Cordillère) sont ainsi dépositaires d'une diversité biologique mais aussi d'une importance climatique telles qu'elles constituent des enjeux essentiels de notre « monde en commun ».

D'immenses défis se posent à l'espace amazonien dans les pays andins, au premier rang desquels la déforestation liée à l'élevage extensif, aux productions agricoles d'exportation (soja), mais aussi aux industries extractives et aux mines à ciel ouvert. Tout cela corrode les capacités d'atténuation et d'adaptation des pays au changement climatique, compte tenu du rôle fondamental des forêts en tant que régulatrices du climat et de puits de carbone.

Malheureusement, les effets du réchauffement climatique sont déjà nets. Sur la période 2000-2018, les glaciers de la Cordillère des Andes ont perdu en moyenne 23 milliards de tonnes de glace par an<sup>6</sup>. Cette fonte massive se traduira à court terme par des ondes de crue sur les rivières à régime glaciaire, et à moyen et long terme par un assèchement de ces rivières qui affectera directement communautés, villes et biodiversité. D'autre part, la montée des eaux et les événements climatiques extrêmes (notamment un phénomène El Niño plus fréquent et plus intense) affecteront davantage les zones côtières.

L'accroissement des températures va affecter la production agricole et décroître la capacité de stockage de carbone des forêts (physiologie et feux de forêt).

Dans ce contexte de sensibilité au changement climatique, les pays andins ont tous ratifié l'Accord de Paris sur le climat (Pérou en juillet 2016, Bolivie en octobre 2016, Colombie en juin 2017 et Équateur en septembre 2017). Ils ont soumis une première version de leur Contribution déterminée au niveau national (CDN). La Colombie a finalisé sa CDN, qui sera présentée à la COP26 à Glasgow.

On constate pourtant que même si la contribution des pays andins en termes d'émissions de GES est relativement faible<sup>7</sup>, ils sont très loin d'avoir une faible intensité carbone et une trajectoire de développement compatible avec l'objectif d'atteinte de la neutralité carbone entre 2050 et 2100 (article 4 de l'Accord de Paris). Ils partagent en outre deux particularités :

- un niveau d'émission très important dans le secteur UTCAF (Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et de la foresterie), qui représente plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre : 80 % en Bolivie, 60 % au Pérou, 55 % en Colombie et 50 % en Équateur ;

- une forte dépendance aux exportations de combustibles fossiles, avec des enjeux importants en terme de participation de ces activités (non compatibles avec l'Accord de Paris) aux ressources fiscales et à la balance commerciale des pays. Et donc un niveau élevé d'exposition aux risques de transition climatique : tensions sociales et fiscales en cas de déclin non anticipé, perte de valeur des actifs « *stranded assets* », impacts sur le système financier ou la monnaie...

En terme d'adaptation, d'après l'indice ND-GAIN<sup>8</sup> (qui fait référence sur le sujet de la résilience climatique des pays), les pays de la région sont considérés comme encore peu résilients aux risques climatiques. Ils se trouvent dans la seconde moitié du classement mondial : sur 181 pays, le Pérou se classe à la 83<sup>e</sup> position, suivi par la Colombie 89<sup>e</sup>, l'Équateur 108<sup>e</sup> et la Bolivie 130<sup>e</sup>. Les impacts du changement climatique y sont encore sous-estimés dans de nombreux secteurs de l'économie, avec des impacts systémiques importants (notamment sur le secteur agricole, qui représente 5 à 10 % des PIB mais jusqu'à 25 % des exportations andines).

## La crise Covid-19 : deux décennies de développement perdues

Dans la région andine, la crise de la Covid-19 se distingue par son ampleur et par sa létalité : au 27 octobre 2020, le Pérou (890 000 cas, 34 000 morts), la Bolivie (141 000 cas, 9 000 morts), l'Équateur (162 000 cas, 13 000 morts), et la Colombie (1 025 000 cas, 30 000 morts) figurent respectivement aux rangs 1, 4, 8 et 15 des pays les plus touchés sur la planète en nombre de morts par million d'habitants<sup>9</sup>.

Cette crise constitue un choc social et économique majeur pour toute l'Amérique latine, dont l'économie pourrait s'être contractée de plus de 8 % en 2020 d'après les prévisions du FMI, avec des perspectives de reprise bien incertaines. Elle entraîne un ralentissement des échanges mondiaux et une baisse des prix des matières premières dont les pays andins sont particulièrement dépendants. De surcroît, la région subit la chute brutale des flux touristiques et des investissements directs étrangers. Il devrait s'agir de la plus grave récession des cent dernières années.

<sup>5</sup> Classement au National Biodiversity Index (sur 161 pays) : Colombie 2<sup>e</sup>, Équateur 5<sup>e</sup>, Pérou 8<sup>e</sup> et Bolivie 20<sup>e</sup>.

<sup>6</sup> Source : <https://www.nature.com/articles/s41561-019-0432-5>

<sup>7</sup> D'après les données les plus récentes de l'observatoire Climate Watch, en 2016, le niveau d'émissions de GES (tous secteurs et tous gaz) des pays de la région était le suivant : Équateur 99 MtCO<sub>2</sub>eq, Bolivie 150 MtCO<sub>2</sub>eq, Pérou 169 MtCO<sub>2</sub>eq et Colombie 232 MtCO<sub>2</sub>eq. Ces chiffres sont à comparer avec le niveau d'émissions de la France en 2016 de 420 MtCO<sub>2</sub>eq en prenant en compte le niveau de population et le PIB de chacun des pays.

<sup>8</sup> Notre Dame Global Adaptation Initiative, voir <https://gain.nd.edu/>

<sup>9</sup> Source : Université John-Hopkins, données compilées par Le Monde, 28/10/2020.

Traditionnellement, en cas de crise économique, le secteur informel absorbe une partie des travailleurs du secteur formel et joue un rôle d'amortisseur ; mais cet effet est inverse dans le cas de la Covid-19, car les mesures de confinement et de distanciation sociale contractent surtout les activités informelles. Les populations pauvres et le secteur informel encaissent le choc de plein fouet tandis que le secteur formel et les couches supérieures de la population résistent mieux.

La crise expose les micro, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), qui regroupent 99 % des opérateurs économiques et fournissent 60% des postes de travail, à un risque élevé de faillite. Les pertes d'emplois frapperont la partie la moins stable des classes moyennes.

La crise accentue de plus la vulnérabilité de groupes spécifiques, tels que les femmes, les peuples indigènes, les personnes âgées, les migrants et les jeunes.

**Tableau 2 : Estimation de l'impact de la crise sanitaire sur les taux de croissance en Amérique latine**

	Projections					
	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2022-2025
AML	1,3	1,1	0,1	-9,4	3,7	2,8
AML sauf Venezuela	2,0	1,8	0,8	-9,2	3,9	2,8
Amérique du sud	0,7	0,4	-0,1	-9,5	3,9	2,8
Argentine	2,7	-2,5	-2,2	-9,9	3,9	2,5
Brésil	1,3	1,3	1,1	-9,1	3,6	2,6
Chili	1,2	3,9	1,1	-7,5	5,0	2,9
Colombie	1,4	2,5	3,3	-7,8	4,0	3,8
Pérou	2,5	4,0	2,2	-13,9	6,5	4,5
Mexique	2,1	2,2	-0,3	-10,5	3,3	2,2
Amérique centrale, Panama et République dominicaine	4,2	3,9	3,2	-5,9	3,2	4,1
Caraïbes						
Moyenne pays dépendant du tourisme	0,9	1,9	1,2	-10,3	4,8	2,9
Moyenne pays exportateurs de matières premières	-1,2	0,7	0,9	3,5	3,2	5,0

\* Sources : FMI, World Economic Outlook Database, et calculs du FMI, juin 2020, « COVID-19, the Impact on LAC ».

Notes : PIB calculé en parité de pouvoir d'achat. « South America » exclut Guyana et Surinam.

Les données en vert/orange montrent une hausse ou une baisse par rapport aux données d'avril 2020.

**Anéantissant deux décennies de progrès social, ce choc entraînera d'après l'OCDE, chez les 650 millions de latino-américains, le basculement de 28 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté, et de 16 millions dans l'indigence<sup>10</sup>.**

## **L'heure d'un nouveau pacte social, pour une reprise inclusive et durable**

Certes, les pays andins ont mobilisé des programmes de reprise pouvant être très significatifs, comme au Pérou (12 % du PIB), ou dans la moyenne des pays de l'Amérique latine (Bolivie et Colombie, 2 % du PIB)<sup>11</sup>. Mais ces actions à court terme sont principalement axées sur le soutien aux systèmes de santé, sur la protection sociale des populations les plus défavorisées et sur l'appui aux entreprises. Il est temps maintenant de rechercher un nouveau pacte social, en réformant les dépenses publiques et les systèmes fiscaux, en recherchant davantage d'efficacité, d'équité et de transparence.

Plus largement, il importe, selon l'OCDE, « d'apporter des réponses efficaces, transparentes et durables [à la crise], dans le respect de l'environnement et de la biodiversité, afin de ne pas ajouter une catastrophe naturelle à un désastre sanitaire ».

En ligne avec les principes de la relance durable et de la transition juste, « la crise appelle une réponse refondatrice, préventive et structurelle. Elle requiert une nouvelle étape dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 et des objectifs de développement durable (ODD). [...] »

Ce besoin de cohérence est lié au constat que le développement humain et la préservation de la planète constituent les deux finalités ultimes des ODD au service desquelles doivent être mobilisés l'économie, la gouvernance et les partenariats mondiaux.

Ainsi, le contexte andin actuel illustre bien les six transitions identifiées par le Plan d'Orientation Stratégique (POS) du groupe AFD, porteuses de l'Agenda 2030 de l'ONU et des ODD :

- 1. la transition territoriale et écologique**, face aux défis de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, qui risquent de passer au second plan vis-à-vis des urgences de court terme ;
- 2. la transition démographique et sociale**, pour réduire les inégalités et améliorer l'accès à des services sociaux de qualité, que la crise a profondément impactés ;
- 3. la transition économique et financière**, pour favoriser la finance inclusive comme des modèles de développement moins émissifs et plus durables ;
- 4. la transition politique et citoyenne**, vers des politiques plus horizontales, inclusives et participatives ;
- 5. la transition énergétique**, qui doit s'inscrire dans l'Accord de Paris et dans l'évolution inévitable des mix énergétiques ;
- 6. la transition numérique et technologique**, qui doit contribuer à la transparence de la gouvernance, dans un contexte où la pandémie a révélé la vertu résiliente de la transformation numérique, notamment pour l'éducation à distance.

<sup>10</sup> Source : sommet ministériel du 13 au 17 juillet 2020 organisé par l'OCDE sur « Informalité et inclusion sociale en temps de COVID-19 »

<sup>11</sup> Source : « COVID19 in LAC – Overview of Government Responses to the Crisis », OCDE, juillet 2020.

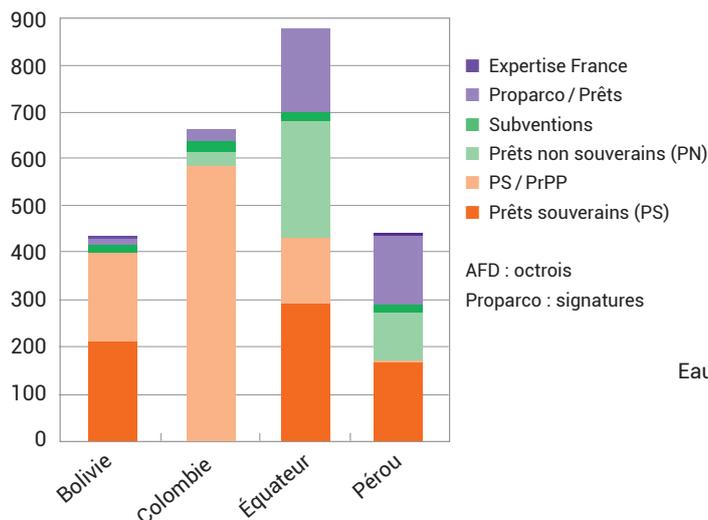
# 2.

## DÉFINITION DES PRIORITÉS D'ACTION DU GROUPE AFD DANS LA ZONE ANDINE

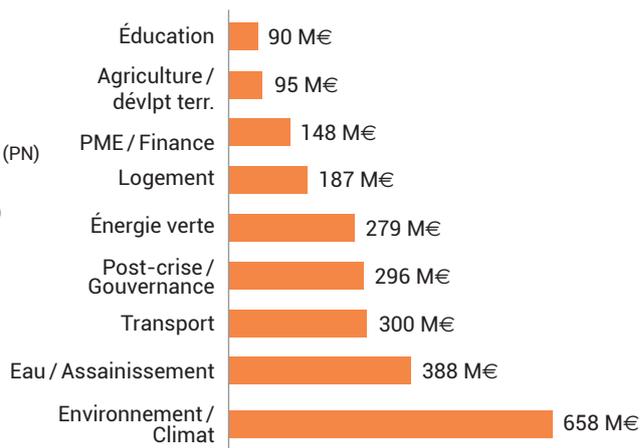
Les pays andins, hors Venezuela, sont alignés sur les grandes politiques françaises en matière de démocratie, de droits de l'homme et de mise en œuvre des engagements internationaux sur l'environnement et le changement climatique. C'est pourquoi l'AFD y intervient depuis 2009, pour mettre en œuvre des interventions principalement axées sur la lutte contre le changement climatique, dans le cadre de son mandat de « croissance verte et solidaire ».

L'analyse des activités du Groupe sur la période pré-crise 2016-2019 (détaillée en annexe 1) montre un volume total d'intervention du Groupe à hauteur de 2 448 M€, avec les répartitions suivantes par pays, par outils financiers, et par secteurs.

**Figure 2 : Interventions du Groupe par outils financiers (M€)**



**Figure 3 : Interventions du Groupe par secteurs**



Il est possible de constater dans la répartition par secteurs que le pourcentage de projets sociaux financés par le groupe AFD reste faible depuis 2016 (16 % du total<sup>12</sup>). De fait, une part majoritaire des interventions a porté sur des secteurs démontrant un fort pourcentage de co-bénéfices climat<sup>13</sup> – permettant ainsi de contribuer fortement aux objectifs Groupe. Cette intervention prioritaire sur la lutte contre le changement climatique constitue d'ailleurs aujourd'hui « l'image de marque » de l'AFD dans la zone, bien connue de ses contreparties et qui lui permet d'y bénéficier d'une bonne visibilité.

En ligne avec les objectifs du développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, et avec le POS 2018-2022, cette stratégie est aussi conforme aux engagements 100 % Accord de Paris et 100 % Lien social.

L'évolution de la situation de la zone andine du fait de la crise Covid-19 oblige la DR à repenser ses priorités d'intervention.

Elle se décline en **3 objectifs stratégiques** :

Comme indiqué en annexe 2 dans le cadre logique, la finalité de la DR Andes, s'inscrivant dans la **transition juste**, sera de **promouvoir le progrès environnemental et social, via les deux piliers du soutien à la justice environnementale et climatique** (transition territoriale et écologique), et à la justice sociale (transition démographique et sociale et transition politique et citoyenne).

- Réussir la **transition territoriale et écologique** en s'alignant sur les grands enjeux mondiaux de l'environnement et du climat ;
- Réussir la **transition territoriale et écologique** en améliorant durablement la qualité de vie des citoyens ;
- Réussir la **transition sociale juste** en renforçant la cohésion et en intégrant mieux les populations défavorisées.

Ces trois axes principaux incluront la mise en œuvre d'**actions transverses** portant sur :

- La mobilisation des secteurs privés et bancaires en faveur des ODD, en renforçant l'innovation et l'inclusion financières, avec par exemple les outils de garantie, les prêts en monnaie locale, la microfinance, l'appui aux TPE-PME et les prises de participation de Proparco ;

<sup>12</sup> L'analyse de cette série 2016-2019 n'inclut pas le PrPP « protection sociale » en Colombie, CC01027, octroyé en 2013 pour 400 MUSD et entièrement décaissé en 2014. Ces 16 % se répartissent donc en des prêts sur l'éducation en Équateur, des financements sur le post-crise en Colombie et en Équateur, et des investissements en fonds propres de Proparco sur la santé.

<sup>13</sup> Il est à noter que si le graphique de droite montre un total de financements de 658 M€ dédiés spécifiquement entre 2016 et 2019 aux sujets environnement et climat (surtout via des PrPP), le total des octrois du Groupe sur la même période montre que 1,73 Md€ (sur un total de 2,4 Mds€) présente des co-bénéfices climat, soit 72 % des montants.

- La recherche de solutions innovantes numériques et sociales (systèmes de gouvernance inclusifs, décentralisation, participation, accès libre aux données, etc.) adaptées aux besoins des populations locales ;
- La valorisation de l'expertise et du savoir-faire français, dans une logique d'influence économique et politique, en intégrant davantage Expertise France au sein des appuis aux maîtrises d'ouvrage et au cœur des politiques publiques des pays andins ;
- Le développement des interventions régionales du Groupe, valorisant pleinement la structure de la DR, qui permettront de développer des approches multi-pays sur des sujets essentiels comme la bonne gestion de la biodiversité, des

forêts tropicales et des ressources en eau partagées, le soutien aux peuples indigènes, ou les migrations. Ces interventions permettront également de faciliter les échanges d'expériences et de bonnes pratiques à l'échelle régionale (voir *infra*, annexe 3).

De manière générale, l'approche Groupe sera systématiquement valorisée dans les interventions, via des actions concertées et la recherche des synergies maximales entre AFD, Proparco et Expertise France. Par ailleurs, les projets financés par le Groupe chercheront de multiples dividendes, en contribuant autant que possible à plusieurs ODD même s'ils peuvent se focaliser sur un secteur principal.

## 2.1. RÉUSSIR LA TRANSITION TERRITORIALE ET ÉCOLOGIQUE : PROMOUVOIR DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT ALIGNÉES SUR LES ENJEUX MONDIAUX DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Appuyer les politiques publiques climat et environnement



Cet axe stratégique s'inscrit dans l'accompagnement de l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, ratifié par les quatre pays de la région, et qui vise à « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels » (article 2) à travers l'atteinte de la neutralité carbone « au cours de la deuxième moitié du siècle » (article 4). Les pays andins sont encore très loin de trajectoires de développement compatibles avec cet objectif.

Ainsi le Groupe, en lien avec les acteurs multilatéraux et les institutions financières membres du club IDFC, s'engage-t-il à les accompagner en agissant sur trois enjeux au moins : (i) augmenter le financement d'investissements en faveur de l'environnement et du climat, via le financement direct d'infrastructures, l'appui à la formulation et à la mise en œuvre des politiques par des prêts de politi-

que publique (PrPP), et l'intermédiation financière via des lignes de crédit vertes ; (ii) contribuer à la production de connaissance sur la réduction des financements d'actifs contraires à l'action climatique et éviter la production des *stranded assets* ; et (iii) favoriser le « *mainstreaming* » de la problématique climat dans l'ensemble des secteurs.

Les PrPP déjà octroyés dans la zone andine (Bolivie, Colombie, Équateur) ont montré leur forte valeur ajoutée pour accompagner nos interlocuteurs et, à leur demande, intégrer dans leurs politiques et leurs réglementations les priorités françaises en matière de développement durable (climat, environnement, énergie, planification territoriale, ville et mobilité). L'expertise française en matière climatique est valorisée à travers le débat d'idées, la circulation régionale d'experts français, la mobilité académique et la formation des cadres politiques andins en France, à travers les programmes de bourses mis en œuvre par les postes diplomatiques.

Le Groupe est engagé avec les gouvernements de Colombie et d'Équateur dans l'appui à la définition des stratégies de long terme pour un développement résilient et neutre en carbone (à horizon 2050), instruments clés pour l'opéra-

tionnalisation de l'Accord de Paris (point 19 de l'article 4 de l'accord). Ajouté à d'autres travaux de recherche<sup>14</sup>, ils alimentent d'ores et déjà la réflexion académique et institutionnelle sur la transformation nécessaire des modèles de développement de chaque pays, et donnent une grande visibilité à l'AFD sur les enjeux de la transition bas carbone et de la résilience.

Le Groupe est aussi en capacité d'accompagner et de faire évoluer un certain nombre d'acteurs – ministères, collectivités locales, banques, secteur privé – vers une meilleure prise en compte des enjeux de protection et de meilleure gestion de la riche biodiversité andine. Cette biodiversité est un atout économique encore sous-valorisé en termes de marchés ou d'écotourisme<sup>15</sup>.

Le Groupe devra ainsi appuyer la mise en œuvre des politiques de bioéconomie qui permettent de diversifier le tissu productif, de s'assurer du bien-être des populations locales et de la conservation de la biodiversité.

Expertise France met ainsi en œuvre, dans le cadre du programme EUROCLIMA+ financé par l'Union européenne, différents projets visant au renforcement de chaînes de valeur de produits de l'Amazonie (Bolivie et Pérou) ; à la valorisation de produits alternatifs aux sources carbonées, avec un centrage sur les peuples indigènes, le rôle des femmes et des jeunes (Bolivie) ; à la définition de politiques publiques pour la mise en place de paiements pour services écosystémiques et à la gestion durable des eaux pluviales (Pérou et Costa Rica).

Par ailleurs, EF développe un axe de lutte contre les crimes environnementaux dans le cadre du projet régional européen El PACcTO. Enfin, EF appuie le développement du cadre mondial post 2020 pour la prise en compte de la biodiversité et l'alignement des enjeux climat et biodiversité, en mettant en œuvre un appui à 23 pays dans le monde, dont la Colombie et le Pérou pour la région andine.

De manière plus générale, les interventions du Groupe chercheront systématiquement la convergence des agendas climatiques et biodiversité, en fixant par exemple des objectifs en termes de co-bénéfices climat issus de solutions fondées sur la nature.

## Gérer durablement les écosystèmes



Avec l'impact du changement climatique (par exemple dans la cordillère des Andes) et l'empreinte écologique locale des activités humaines (déforestation), les pays andins subissent un effondrement de leur biodiversité. En tant que banque de développement, le Groupe est aussi en capacité d'accompagner et de faire évoluer un certain nombre d'acteurs vers une meilleure prise en compte de ces enjeux – ministères, collectivités locales, banques, secteur privé.

Dans les années qui viennent, le Groupe fait face à un triple enjeu. D'une part, conduire davantage d'opérations dédiées à la lutte contre la déforestation et la préservation de la biodiversité, comme par exemple en Amazonie – en lien direct avec l'Alliance pour la Préservation des Forêts Tropicales, impulsée par le Président Emmanuel Macron lors du G7 à Biarritz en 2019 ; ou encore en appui à la mise en œuvre d'activités de lutte contre la déforestation dans le cadre d'EUROCLIMA+. D'autre part, intégrer ces sujets plus systématiquement dans les opérations, dans des pays dont les ministères de l'environnement ont souvent peu de ressources ou de poids dans les arbitrages face à d'autres ministères. Enfin, prendre en compte dans les évolutions politiques impulsées par les PrPP et dans les financements du Groupe les sujets UTCAF, qui représentent en effet le principal levier d'atténuation du changement climatique dans la zone andine<sup>16</sup>.

Au-delà, le Groupe doit activement contribuer par la réflexion et le soutien financier et technique à l'émergence d'alternatives, dans le sens du concept de bioéconomie et de solutions fondées sur la nature. Dans ces quatre pays « méga-divers », il doit être possible de tirer parti durablement de la biodiversité en lui donnant davantage de valeur ajoutée et en lui trouvant de nouveaux marchés<sup>17</sup>. Il s'agit d'un axe fortement développé par Expertise France dans le cadre du programme EUROCLIMA+.

<sup>14</sup> On peut citer notamment le projet GEMMES (*General Monetary and Multisectorial Macrodynamics for the Ecological Shift*) en Colombie avec les équipes de la recherche de l'AFD, le projet régional DDP/LAC (*Deep Decarbonization Pathways in Latin America*) avec l'IDDRI cofinancé par l'AFD et la BID ou encore le projet de recherche sur les risques de transition en Colombie avec le think tank CPI (*Climate Policy Initiative*).

<sup>15</sup> Bolivie (hauts plateaux andins, préservation diversité culturelle inca) ; Équateur (Galapagos) ; Colombie (2<sup>e</sup> plus grande biodiversité au monde après le Brésil, mise en avant pour le développement du tourisme depuis les accords de paix) et Pérou (depuis longtemps une destination touristique de 1<sup>er</sup> ordre).

<sup>16</sup> À noter les enjeux de maintien de milieux naturels boisés ou forestiers dont les qualités écologiques sont limitées, mais dont les fonctionnalités seraient clés comme « puits de carbone ».

<sup>17</sup> Agroécologie, produits bio avec certification sociale et environnementale, circuits courts, biotechnologies, meilleure utilisation des forêts (faune, miel, fruits), tourisme vert, d'aventure, culturel. Il s'agit aussi de rendre plus durables et plus écologiques des activités traditionnelles comme banane, crevettes, café, cacao, thon, etc.

Enfin, travailler à la transformation durable du secteur rural et à la réorganisation des filières agricoles – pour accroître leur productivité, leur résilience et réduire leur impact environnemental –, c'est contribuer au progrès social par le renforcement d'opportunités économiques durables et adaptées au changement climatique. Rappelons que l'agriculture est déjà fortement touchée par ce risque climatique alors qu'elle représente 5 à 10 % du PIB des pays concernés, 15 à 20 % de la population active et jusqu'à 25 % des exportations.

## Réussir la transition énergétique



L'énergie est pour le Groupe à la fois un enjeu de développement et un levier majeur de la lutte contre le changement climatique. Les cinq pays de la zone andine (Pérou, Colombie, Équateur, Bolivie, Venezuela) sont des pays exportateurs de combustibles fossiles au mix énergétique encore très carboné, malgré un développement important de l'hydroélectricité dans la région.

La consommation domestique d'énergie primaire reflète cet accès « privilégié » à ces ressources fossiles bon marché (charbon, pétrole ou gaz). Elle est majoritairement (>70 %) issue de combustibles fossiles.

Dans la zone andine, le mix électrique dépendant en part significative de l'hydroélectricité<sup>18</sup> peut s'avérer être un risque dans un contexte de changement climatique. En effet, dans un contexte de fonte des glaces, le débit des rivières pourrait sensiblement et rapidement augmenter, mettant en risque la résistance structurelle des barrages.

La zone est perturbée par des dérèglements climatiques plus fréquents et plus importants qui surenchérisent le coût de production via le recours aux combustibles fossiles en période sèche. Les pays andins se sont donc fixé pour objectif de développer des capacités de production électrique à base d'énergies renouvelables – à l'image des centrales éoliennes ou solaires développées par l'AFD en Bolivie, et par Proparco au Pérou. La part des énergies renouvelables non conventionnelles pourrait ainsi passer de quelques points de pourcentage actuellement à 15-20 % de la capacité installée d'ici à 2030. Proparco suit de près les projets d'initiative privée et les mécanismes d'enchères ou d'appels d'offres lancés par les gouvernements de la zone pour stimuler l'essor de ces énergies alternatives, et étudie la possibilité de financer des lignes de transport en partenariat public-privé (PPP).

Le développement d'une offre énergétique décarbonée et la promotion de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de la demande continueront d'être des priorités fortes pour le Groupe. Seront ainsi prioritaires dans la zone andine les interventions contribuant (i) à appuyer la définition et la mise en œuvre des politiques de transition énergétique ; (ii) à accompagner le déploiement de l'électricité à base d'énergies renouvelables (à grande échelle ou en génération distribuée) ; (iii) à renforcer, moderniser et promouvoir l'intégration régionale des réseaux électriques ; (iv) à accompagner la diversification des sources d'énergie et l'efficacité énergétique dans tous les secteurs (en particulier l'électrification de la mobilité) ; et (v) à accompagner les pays de la région dans leur trajectoire de sortie des énergies fossiles.

<sup>18</sup> L'hydroélectricité représente ainsi plus de 70 % de la production d'électricité en Colombie, 60 % en Equateur, environ 50 % au Pérou, et 20 % en Bolivie, le reste de l'électricité étant produit principalement sur base fossile.

## 2.2. RÉUSSIR LA TRANSITION TERRITORIALE ET ÉCOLOGIQUE : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS VIA DES SERVICES MODERNES, ADAPTÉS, RÉSILIENTS ET DURABLES

### Renforcer les services d'eau et d'assainissement



Les taux d'accès à l'eau et à l'assainissement dans la zone montrent des marges de progrès nécessaires. Par exemple, selon l'OMS, au Pérou, 10 % de la population n'a pas accès à l'eau potable et 27 % n'a pas accès à l'assainissement ; en Bolivie, 10 % n'a pas accès à l'eau potable et 50 % n'a pas accès à l'assainissement. Ces chiffres cachent de grandes disparités entre zones urbaines et zones rurales, pour lesquelles en Bolivie ces taux de nonaccès montent à 24 % et 72 % respectivement.

Pourtant, ce secteur est au cœur tout à la fois de la gestion environnementale et du progrès social : la production, la distribution, le traitement et l'usage plus rationnel de l'eau ont d'innombrables conséquences sur tous les secteurs de l'économie, dont l'agriculture.

Expertise France appuie ainsi un projet de récupération des eaux pluviales au Pérou (et au Costa Rica) sur la base de techniques ancestrales quechuas, permettant une gestion de la ressource en eau raisonnée et partagée entre communautés en amont et en aval (permettant également d'affronter les périodes de sécheresse) et, à long terme, la restauration des écosystèmes montagneux.

Ce secteur a également un impact sur la santé et le bien-être des populations, en particulier dans les zones périurbaines plus pauvres et longtemps délaissées par ces

services<sup>19</sup>. Il améliore significativement les conditions de vie des femmes et des enfants. Le renforcement des services d'eau et d'assainissement augmente par ailleurs leur résilience au regard du changement climatique et offre des opportunités de réduire les émissions liées au secteur.

L'objectif des interventions du Groupe est donc principalement, en ligne avec les objectifs de la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement (2020-2030), d'appuyer les sociétés publiques et privées pour le renforcement non seulement de leurs infrastructures, mais aussi de leur mode de gestion, afin de fournir aux citoyens des services d'eau et d'assainissement de qualité, durables, et à bon marché.

Il importe par ailleurs de travailler à la protection des sources (*páramos*) et à la gestion des bassins-versants au niveau régional (à l'exemple du Lac Titicaca, dont le bassin-versant est partagé entre Pérou et Bolivie).

L'assainissement a un impact majeur sur la dépollution des cours d'eau et la protection des milieux naturels. Le traitement des déchets solides est également une priorité pour les villes andines, et cet axe de développement des interventions du Groupe fait l'objet, comme au Pérou et en Équateur, d'études et d'appuis techniques.

À noter que ce secteur reste majoritairement une prérogative du secteur public (parfois même exclusivement, comme le définit la Constitution en Équateur et en Bolivie). Toutefois, quelques projets mis en concession au Pérou et en Colombie font l'objet d'un suivi par Proparco<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> Exemple du système pilote d'approvisionnement en eau potable par camion des zones périphériques non rentables pour un service de desserte formelle, conduit par Véolia à Guayaquil en Équateur (voir <https://www.planet.veolia.com/fr/acces-eau-potable-la-ou-les-reseaux-eau-s-arretent-equateur>).

<sup>20</sup> Ex. : projet d'une deuxième usine de traitement des eaux usées à Bogota dont une partie pourrait être financée par le secteur privé.

## Aménager les territoires, encourager la décentralisation



L'appui aux collectivités locales est un axe essentiel d'intervention dans la zone, via des appuis institutionnels et financiers à la mise en œuvre des plans de développement urbains axés sur la ville durable (en Colombie notamment).

Le groupe AFD vise également le rééquilibrage en faveur de territoires défavorisés (régions amazoniennes et enclavées, quartiers urbains délaissés) ou impactés par les conflits dans la zone andine (à l'exemple de la Colombie) afin de créer les conditions nécessaires au financement d'infrastructures de base dans différents secteurs (développement urbain, eau, santé, éducation, social, énergie et transport).

L'objectif est de réduire les inégalités territoriales, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des populations locales, en particulier des femmes. Ces projets d'aménagement du territoire intégreront la prise en compte des enjeux climatiques (lutte contre la déforestation, utilisation des terres, agroforesterie).

## Promouvoir la mobilité urbaine et la ville durable



Le secteur des transports est le plus gros consommateur d'énergie finale dans les pays andins et un contributeur majeur aux émissions de GES.

Tout système de transport collectif performant a un énorme impact sur la pollution locale et sur la qualité de vie des populations les plus pauvres, puisqu'il leur offre un service essentiel : la mobilité, notamment urbaine. En dépendent l'accès à l'emploi, à la santé et à l'éducation. Il améliore considérablement la qualité de vie des femmes.

L'objectif du groupe (AFD et Proparco) est d'inciter acteurs publics et privés à accélérer la transition vers des modes de transport collectifs plus propres (Bus EURO V/gaz/électrique, métro, téléphériques, rail, mobilité douce) tout en conservant un objectif d'inclusion sociale. L'appui à la mobilité électrique sera un axe particulièrement structurant de l'intervention du Groupe sous réserve que le contenu carbone (actuel et projeté) des réseaux électriques où les projets seront déployés contribue à une réelle réduction des émissions de gaz à effet de serre en comparaison avec la mobilité thermique.

De plus, Proparco intervient sur le développement d'infrastructures maritimes régionales stratégiques permettant le désengorgement et le désenclavement de certaines zones et l'intégration des pays de la région dans l'économie mondiale. Ces investissements se feront en tenant compte de la vulnérabilité des zones maritimes à la montée du niveau des mers.

Dans le cadre des approches de ville durable, l'AFD encourage le développement de villes résilientes au changement climatique (espaces verts, gestion des risques, lutte contre les inondations) et permettant la diminution des émissions (transports publics et modes de transport doux, gestion des déchets solides, efficacité énergétique dans le bâtiment), tout en veillant au maintien du lien social dans des métropoles soumises aux violences urbaines, à l'habitat informel, aux disparités socio-spatiales, et réceptacles des phénomènes migratoires (exemple de Barranquilla).

## Faciliter l'accès à un logement et à un emploi décents



Les pays de la zone connaissent un grave déficit en logement décent. A titre d'exemple, l'Équateur présente toujours un fort déficit quantitatif et qualitatif de l'offre immobilière avec un taux élevé d'informalité dans le secteur de la construction. D'après la BID, 50 % des ménages équatoriens vivaient dans des logements inadéquats. Malgré des avancées considérables, la demande en logement est toujours importante et continue de croître. De même, le Pérou fait face à un déficit de logements au niveau national estimé à 1,1 million pour près de 8 millions de foyers, avec un secteur formel focalisé sur les tranches aisées de la population.

Il est donc nécessaire de développer l'offre de logements pour les classes pauvres à moyennes. L'AFD s'y attache en Équateur et au Pérou au travers de financements permettant *in fine* aux promoteurs immobiliers de proposer pour ces foyers à revenu modéré des logements bon marché mais répondant aux meilleurs standards en termes d'efficacité énergétique et de résilience climatique.

Le Groupe s'attachera aussi à promouvoir la création d'emplois décents, principalement au travers des appuis de Proparco au secteur privé, pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de travail.

## 2.3. RÉUSSIR LA TRANSITION SOCIALE JUSTE - RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET MIEUX INTÉGRER LES POPULATIONS DÉFAVORISÉES

### Post-crise, gouvernance et paix sociale



Depuis plus de 50 ans, la Colombie a été déstabilisée par un conflit armé causant la mort de plus de 220 000 personnes, provoquant de très nombreux déplacements de réfugiés (environ 6 millions selon les estimations) et une fracture du pays entre les zones contrôlées par le gouvernement colombien et celles contrôlées par la guérilla.

L'AFD appuie d'ores et déjà les efforts du gouvernement colombien pour consolider les Accords de paix signés en 2016 en mettant en place une politique spécifique favorisant l'inclusion sociale et le développement économique des territoires les plus affectés, et qui reconnaît le rôle essentiel des femmes dans la consolidation d'une paix stable et durable.

L'AFD continuera à investir sur ces sujets essentiels, contribuant à réduire les inégalités entre territoires et populations.

Par ailleurs, en Bolivie, l'AFD a déjà octroyé mi-2020 un financement de protection sociale lié à la crise Covid-19, permettant d'aider le gouvernement à distribuer des allocations aux populations les plus défavorisées. Plus largement, l'AFD recherche l'amélioration de la résilience de ces populations dans le cadre d'une protection sociale adaptative, qui pourrait être étendue au-delà de la Bolivie.

Dans le cadre de la troisième phase du programme européen EUROsocial+ (2016-2021) visant à renforcer la cohésion sociale en Amérique latine, Expertise France développe et valorise les politiques « égalité femmes-hommes et genre ». EF contribue également, dans le cadre du programme européen SOCIEUX+, à améliorer les capacités des États partenaires à définir et mener des politiques en matière d'emploi et de protection sociale efficaces et pérennes au travers d'une facilité d'expertise, à dimension mondiale.

Le groupe AFD (dont EF dans le cadre d'EUROCLIMA+) envisage d'appuyer les populations indigènes pour mieux protéger la biodiversité en Amazonie, à l'exemple du projet multi-pays Terr'Indigena, portant sur Colombie, Équateur et Brésil. L'objectif est d'aider les communautés indigènes pour (i) la gestion et l'exercice de leurs droits, (ii) la préservation de la biodiversité et la planification de l'aménagement de leurs territoires, et (iii) le développement d'activités génératrices de revenus respectueuses de leurs cadres de vie, de leur culture et de la forêt. Ce type d'appui vise à encore la réduction des inégalités et le renforcement des communautés locales.

Enfin, concernant les migrations dans la zone andine, la détérioration du contexte politique, économique, social et humain au Venezuela a contraint plus de 4,6 millions de personnes à quitter le pays depuis 2015. Le groupe AFD envisage d'intervenir en lien avec des opérateurs de terrain pour renforcer les circuits de prise en charge, de protection, et d'intégration socio-économique des femmes et des filles impactées par la crise migratoire vénézuélienne, en veillant à la réduction de la xénophobie dans la zone cible (dans un premier temps en Colombie et en Équateur).

### Santé et éducation



La santé est influencée par l'environnement culturel, économique, politique et social et influence à son tour toutes les réalités économiques et sociales, jusqu'à la paix et la sécurité.

Dans les pays andins, l'amélioration de la santé publique participe directement à la réduction des inégalités, surtout des inégalités de genre auxquelles l'AFD compte répondre par son intervention sur l'enjeu migratoire. Dans le contexte de la crise Covid-19, il est indispensable de prospecter ce secteur, dans la ligne de ce qui est proposé en Équateur en 2020 avec la réallocation de reliquats de concours AFD sur le renforcement des équipements de lutte contre la

pandémie. Plus largement, il s'agit de bâtir des systèmes de santé publics et privés plus inclusifs et plus performants, à l'aide de financements directs ou de PrPP<sup>21</sup>. Ces efforts s'appuieront aussi sur les financements déjà consentis par les postes diplomatiques en appui aux ONG du secteur de la santé (exemple : soutien à Kimirina en Équateur<sup>22</sup>).

Proparco, parallèlement aux efforts de l'AFD sur la prévention, l'accès aux soins de premier niveau et la réforme générale de la couverture maladie, souhaite contribuer à déconcentrer l'offre privée en santé. Il s'agira ainsi de financer l'accès aux médicaments génériques de qualité et à des réseaux de soins dans des villes de taille moyenne ou dans des quartiers défavorisés en incitant ces établissements à développer des programmes d'accès aux soins à destination des populations moins aisées.

Les liens entre éducation et progrès social portent au moins sur quatre niveaux : économique, civique, humaniste

et égalitaire. L'éducation développe les compétences productives indispensables aux individus pour progresser sur le marché du travail et pour maintenir prospérité et compétitivité d'ensemble dans une économie mondialisée. Elle développe les compétences civiques, la participation à la société civile et à la vie politique. Elle fait éclore des talents et des centres d'intérêt permettant l'épanouissement personnel et l'expansion des connaissances, et favorise l'équité et l'inclusion sociale, en particulier des femmes. L'éducation, jusqu'ici peu traitée à l'échelle de la DR à l'exception de deux projets AFD en Équateur et au Pérou, est donc une priorité pour les pays andins. Pour sa part, Proparco s'est lancé dans une cartographie des universités et instituts de formation supérieurs privés et certifiés en Colombie et au Pérou afin d'atteindre des populations d'étudiants plus modestes et de répondre à l'accroissement des effectifs. Enfin, les programmes de bourses du MEAE encouragent la mobilité internationale des étudiants les plus modestes.

## 2.4. S'APPUYER SUR DES LEVIERS STRATÉGIQUES ET TRANSVERSAUX

### Intégrer systématiquement l'approche genre dans les interventions



La politique étrangère de la France se veut dorénavant une « diplomatie féministe », concept validé très récemment par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes<sup>23</sup> : « Afin de pouvoir agir sur les structures inégales du pouvoir, la diplomatie féministe nécessite d'inscrire ces enjeux au cœur de la politique étrangère dans l'ensemble de ses dimensions [...], et à chacune de ses étapes ».

L'action du groupe AFD s'inscrit dans cette politique. La question des inégalités et des violences de genre est très prégnante dans la région andine. C'est pourquoi chacune des interventions du Groupe, en accord avec son axe stra-

tégique « 100 % Lien social », intègre la prise en compte de cette problématique, essentielle notamment pour les projets sociaux et de services de base aux populations (eau et assainissement, énergie, transport public, développement urbain). À titre d'exemple, les interventions sur la migration vénézuélienne se focalisent sur la prise en compte des problèmes des migrantes et de leurs enfants, particulièrement touchés par les violences de genre et les insécurités. L'appui de l'AFD à la ville de Barranquilla intègre également des composantes d'aide à l'inclusion sociale, de lutte contre les violences contre les femmes et de soutien au processus de paix.

Cette stratégie se reflète aussi dans les interventions de Proparco, au travers de leur soutien à l'emploi décent pour les femmes (ODD 5 et 8) et aux PME dirigées par des femmes, tout comme dans celles d'Expertise France via le programme EUROSocial+ sur la cohésion sociale en Amérique latine.

<sup>21</sup> À noter que l'AFD a financé en 2013 en Colombie un important PrPP sur la santé, qui porte encore ses fruits aujourd'hui, notamment pour l'amélioration de l'offre de soins dans des zones reculées de l'Amazonie.

<sup>22</sup> La France finance ainsi, via le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI), l'ONG Kimirina venant en aide aux personnes vivant avec le VIH pour la mise en œuvre du projet de « Centre communautaire de prévention combinée : lutte contre le VIH/Sida à destination des populations en mobilité humaine en réponse à la crise ». Cet appui permet la mise en place d'un modèle de prévention et d'attention communautaire pour les populations traditionnellement exclues : personnes en situation de mobilité humaine, HSH, transgenres et transsexuels, professionnel(le)s du sexe.

<sup>23</sup> 18 novembre 2020, voir <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/enjeux-europeens-et-internationaux/actualites/article/la-diplomatie-feministe-d-un-slogan-mobilisateur-a-une-veritable-dynamique-de-1621>

## Mobiliser les secteurs privés et bancaires en faveur des ODD



Les financements de Proparco ont toujours été ciblés sur les ODD et sur la lutte contre le changement climatique dans le cadre de la stratégie globale du Groupe dans la zone AML. Ils répondent en outre aux meilleurs standards de performance internationaux (ceux de la SFI) en matière de responsabilité sociale et environnementale. Mais au-delà de ces constantes, le secteur privé – entreprises, investisseurs et banques privées – a un rôle essentiel à jouer dans la zone andine, en lien avec la crise économique majeure en cours, pour traverser la chute d'activité et les pertes économiques associées.

Les interventions de Proparco sur le secteur de la santé et sur la microfinance contribuent directement au renforcement des systèmes de soins et à l'inclusion financière des populations touchées par la crise.

Concernant le secteur public, les institutions financières publiques, qu'elles soient actives dans un périmètre national, régional ou international, peuvent également jouer un rôle important dans ce défi de la crise. Elles peuvent, solidairement, mettre en place des financements adaptés au redémarrage économique.

Plus encore, en s'appuyant sur leur fonction duale de financeur public mais aussi de force de mobilisation du secteur privé, elles peuvent donner une inflexion résolue à leurs opérations en direction du développement durable. A titre d'exemple, les lignes de crédit envisagées par l'AFD en lien avec la crise auprès de banques publiques de développement permettent à court terme d'appuyer les mesures contracycliques développées par l'État en réponse à la crise économique occasionnée par l'épidémie de Covid-19 sur les segments entrepreneuriaux les plus fragiles du système financier ; et à moyen terme, d'accompagner les banques publiques dans le développement d'un portefeuille plus compatible avec une trajectoire bas carbone, une stratégie climat adaptée (incluant les sujets d'UTCAF pour les banques du secteur agricole) et la prise en compte de l'enjeu du genre.

Ces interventions du groupe AFD avec le secteur privé et bancaire incluront les innovations financières permettant de mieux répondre aux besoins : outils de garantie (ARIZ et garanties avec l'appui de subventions européennes), prêts en devises ou en monnaie locale, prises de participation de Proparco, et renforcement des capacités – en particulier pour appuyer les institutions financières à mieux prendre en compte les investissements en faveur du climat et du genre.

## Intégrer des outils numériques adaptés



Les taux de pénétration d'internet dans la zone andine sont relativement bons : 58 % en Colombie, 54 % en Équateur, 45 % au Pérou, 40 % en Bolivie<sup>24</sup>. La croissance de ces taux est régulière mais repose sur des investissements privés qui nécessitent rarement un recours à des financements de bailleurs de fonds. L'économie orange a été déterminée (avant la crise) comme l'un des objectifs majeurs de la politique de développement de la Colombie, sur les sujets créatifs, culturels et patrimoniaux<sup>25</sup>.

Même si le groupe AFD n'est pas sollicité à ce stade pour la réduction de la fracture numérique, il n'en reste pas moins nécessaire de veiller à l'intégration de solutions numériques dans les projets qu'il finance : systèmes de gestion des infrastructures performants (ex. des systèmes SCADA pour l'exploitation des réseaux), solutions numériques pour faciliter l'interface avec les usagers (ex. transports collectifs), solutions de paiement digitales simples et sûres, outils numériques de gestion financière publique, meilleure gouvernance et plus grande efficacité des politiques publiques.

## Valoriser le savoir-faire français

L'Amérique latine constitue le seul ensemble régional au monde qui partage nos valeurs les plus fondamentales, à commencer par la consolidation de la démocratie dans la quasi-totalité de la région. Même si les pays de ce continent, dont les pays andins, sont des alliés objectifs de la France dans les grands débats internationaux, notamment sur la lutte contre le changement climatique, on constate néanmoins que leur poids dans la balance commerciale française reste très faible (voir tableau 1 page 2).

On note de fait en 2019 un faible taux moyen de participation des entreprises françaises aux appels d'offres financés par l'AFD. Ces entreprises anticipent en effet une forte concurrence locale et se positionnent avec prudence. Elles ont en 2019 et 2020 participé majoritairement à des appels d'offres de prestations intellectuelles.

En revanche, cette stratégie très sélective des entreprises françaises en Amérique latine s'est révélée payante, avec un taux de réussite élevé. C'est dans le secteur de l'eau et assainissement que les entreprises françaises détiennent la plus importante part de marché.

<sup>24</sup> Données de l'ITU, voir <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>

<sup>25</sup> Voir <https://www.economianaranja.gov.co/oferta.html>

Il apparaît essentiel de valoriser davantage le savoir-faire français au sein des pays andins. Pour ce faire, plusieurs canaux sont à poursuivre et à développer :

- Les contacts directs entre groupe AFD et entreprises françaises, avec l'appui du Service économique régional (SER) et de Business France pour les PME, sont fréquents et fructueux en temps normal, même si la pandémie les a freinés. Le dialogue continue cependant, avec l'AFD comme avec Proparco.
- Dans le même sens, les relations se développent avec le MEDEF international – Task Force villes durables, entre autres dans le cadre de l'Initiative française pour les services essentiels à l'international (IFSEI)<sup>26</sup>. Cette initiative a été lancée dans un contexte de pandémie de Covid-19 pour contribuer aux plans de relance à l'international et pour proposer une réponse rapide et coordonnée, qui permette aux entreprises françaises de se positionner non seulement à court terme, mais aussi pour la résilience à long terme, sur quatre métiers essentiels : eau et assainissement, déchets, énergie et transports.
- Les subventions d'assistance technique, souvent confiées à des expertises françaises, sont cruciales pour valoriser, dans le cadre des opérations du Groupe, le savoir-faire français répondant aux souhaits des autorités andines, qui apprécient et demandent cette expertise.

## Renforcer les interventions et échanges multi-pays

Au-delà des projets « classiques » financés dans chaque pays en ligne avec cette stratégie régionale, il est temps de matérialiser par des actions innovantes et multisectorielles l'approche Groupe à l'échelle régionale, tirant parti de l'expérience développée depuis plus de dix ans, et maximisant les synergies entre AFD, Proparco et Expertise France. Les programmes basés sur des actions en cours et des perspectives à court terme sont détaillés en annexe 3. Ils portent sur :

- le développement de la mobilité électrique, dans un cadre géographique plus vaste que la seule région andine et en partenariat multi-bailleurs ;
- la gestion intégrée des ressources en eau, en particulier lorsqu'elles sont transfrontalières ;
- les financements innovants des collectivités locales, les villes andines constituant de véritables laboratoires pour le développement durable et la démocratie participative ;
- la protection de l'Amazonie et le soutien aux peuples indigènes, en cohérence avec l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales voulue par le Président français ;
- le renforcement de l'intégration énergétique régionale, pour valoriser les énergies renouvelables et développer les exportations d'énergie verte ;
- l'appui à une économie andine décarbonée en 2050, en s'appuyant sur la modélisation macroéconomique, des projets de recherche et des accompagnements techniques ;
- la protection sociale adaptative et les migrations, en réponse à la crise sociale majeure engendrée par la Covid-19 et en complément des actions humanitaires ;
- la finance verte et inclusive, portée principalement par Proparco.

<sup>26</sup> Voir <https://www.medefinternational.fr/actions/webinaire-initiative-francaise-pour-les-services-essentiels-a-linternational-ifsei/>

# 3.

**DÉVELOPPER**   
**DES PARTENARIATS LOCAUX  
ET RÉGIONAUX**

## 3.1. DÉVELOPPER LES COFINANCEMENTS AVEC MULTILATÉRAUX, BILATÉRAUX ET MEMBRES IDFC

Le groupe AFD bénéficie dans la zone andine d'une excellente relation institutionnelle et financière avec les grands multilatéraux et bilatéraux, en particulier Union européenne, BID, CAF, Banque mondiale et KfW (à l'image du cofinancement AFD/KfW pour Fondo MiVivienda au Pérou).

La coopération avec l'Union européenne restera au centre des interventions du Groupe, en s'insérant dans la démarche « *Team Europe Initiative* », très structurante dans la zone. Les interactions permanentes avec l'UE permettent à l'AFD de mobiliser des subventions qui s'avèrent nécessaires pour apporter l'expertise et l'assistance technique constituant la « plus-value » de l'AFD.

Les échanges avec la BID et la CAF sont constants et fructueux, et font l'objet de *deep dives* annuels, permettant de balayer l'ensemble des possibilités de coopération. De nombreux projets sont cofinancés entre l'AFD, la CAF, la

BID ou la KfW, tout comme Proparco intervient dans la zone en cofinancement avec BID-Invest, DEG, FMO ou encore avec l'institution colombienne FDN.

Il est à noter par ailleurs la ligne de crédit climat totalisant 250 M€ octroyée en 2020 par l'AFD à la CAF, ainsi que la LAIF « ville et climat » mise en œuvre par la CAF pour financer des études de faisabilité pouvant déboucher sur de futurs cofinancements d'infrastructures urbaines durables, vertes et sobres en carbone.

Les relations sont étroites avec les membres IDFC dans la zone andine, soit directement (comme avec COFIDE au Pérou, et Bancoldex en Colombie), soit au travers de l'Association latino-américaine d'institutions financières (ALIDE)<sup>27</sup>, basée à Lima et comptant à ce jour 61 membres actifs en Amérique latine – l'AFD, la KfW, la BID et la CAF en étant membres associés.

## 3.2. VALORISER LES INTERACTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE, LA RECHERCHE, ET LES *THINK TANKS*

L'AFD dispose déjà dans la région andine d'un portefeuille d'activité étoffé avec la société civile et les collectivités locales. Il y a en la matière beaucoup à faire et même un rôle à prendre que peu de bailleurs occupent à ce jour : créer systématiquement du dialogue social entre États et société civile. Ce type d'actions est particulièrement important pour plusieurs raisons : le rôle croissant des initiatives locales en matière de développement ; l'amenuisement du lien entre la classe politique et la société, et une certaine « déconnexion » des élites ; enfin, la fragilité des sociétés civiles andines et des populations indigènes, souvent peu respectées ou contournées par les États.

Le groupe AFD, en étroite collaboration avec les SCAC de la zone andine déjà très engagés sur le lien avec la société civile et la recherche, aurait intérêt à se positionner sur la création de contacts plus structurels entre États et sociétés, propres à générer, dans tous les domaines, des solutions plus innovantes. On peut citer ainsi les contacts noués en Colombie avec les élus, via la participation de l'AFD à des événements organisés par les commissions du Sénat sur les thèmes de l'eau ou de la coopération internationale.

<sup>27</sup> Voir <https://www.alide.org.pe/en/alide/>

Les pays andins ont en leur sein des centres de recherche et des *think tanks* de qualité avec lesquels la DR entend dialoguer pour renforcer la pertinence de son regard, l'actualité de ses analyses et mettre à jour sa stratégie. Ils pourront aider le Groupe à identifier de nouveaux partenaires et à développer des approches plus innovantes à fort dividende social, environnemental et institutionnel.

À titre d'exemple, on peut relever les interactions significatives en lien avec les SCAC : avec le CIRAD et l'ONF andine sur la protection de la biodiversité en Amazonie, dans le

cadre du projet Terr'Amaz ; les échanges avec l'Institut Français des Etudes Andines (IFEA), en Bolivie et en Colombie ; et le partenariat mis en place avec l'IRD pour travailler sur le grand cycle de l'eau dans les régions andines (incluant l'étude de l'évolution des glaciers avec le changement climatique) et amazoniennes.

Enfin, il sera utile de développer des coopérations avec les collectivités locales françaises, à l'exemple des implications en cours de Bordeaux au Pérou sur le transport et de Brest en Bolivie sur l'eau.

# 4.

**PERSPECTIVES FINANCIÈRES,  
APPROCHE GROUPE ET  
MODALITÉS D'INTERVENTION  
ET DE SUIVI**

## 4.1. PLAN D'ACTION : PERSPECTIVES DE FINANCEMENT DU GROUPE

La DR Andes présente la particularité d'intervenir sur une zone moins hétérogène que d'autres en termes de capacité d'absorption et de perspectives macroéconomiques de ses quatre pays.

Chaque pays de la DR présente cependant des spécificités qui influent sur les activités du Groupe :

- En **Bolivie**, les prêts souverains constituent l'outil majeur des interventions, Proparco y ayant encore peu de projets, et l'AFD explorant seulement un premier prêt non souverain. Sous réserve de confirmation de la politique du nouveau gouvernement, il est possible d'envisager une reprise des financements en 2021, et de redémarrer une prospection par Proparco. En outre, le retrait programmé du pays de plusieurs coopérations (Allemagne, Italie, Suisse) pourra constituer une opportunité pour le Groupe.
- En **Colombie**, les années 2020 et prochaines verront se poursuivre les financements de PrPP à forte valeur ajoutée, mais aussi le développement d'interventions sous-souveraines auprès des collectivités locales solvables et sensibles à nos priorités (à l'instar du projet prévu avec EPM à Medellin sur l'assainissement et l'énergie renouvelable). En outre, alors que leurs taux étaient considérés jusqu'à présent comme trop élevés, Proparco constate du fait de la crise Covid-19 une forte augmentation de sollicitations de financements en monnaie locale (dont la santé et le transport public électrique).
- En **Équateur**, pays qui jusqu'en 2019 représentait un important chiffre d'affaires pour l'AFD comme pour Proparco, la crise Covid-19 et la chute du prix des matières premières ont lourdement impacté l'économie. Les décaissements, suspendus pendant cette crise, ont repris progressivement du fait de la mise en œuvre du nouvel accord FMI. L'amélioration effective du cadre macroéconomique, tout autant que la politique du nouveau gouvernement qui se mettra en place mi-2021 suite aux élections, constitueront des éléments d'appréciation quant à la reprise des interventions du Groupe sur le souverain comme sur le non souverain public et privé.
- Au **Pérou**, la politique du gouvernement et la levée par l'État de ressources financières à taux réduits sur les marchés financiers rendent difficiles les financements en prêts souverains de l'AFD, et ont peu de chance de changer significativement suite aux élections de 2021. L'AFD focalise à ce jour son activité davantage sur le non souverain, tout en poursuivant l'instruction de prêts souverains pour de grandes infrastructures de transport ou d'eau. Un dialogue approfondi aura lieu avec les autorités nationales, dès l'arrivée du nouveau gouvernement à mi-2021. Proparco y dispose d'un portefeuille déjà développé et en augmentation.
- Enfin, les **projets régionaux transfrontaliers** sont à ce jour uniquement financés par des subventions (Amazonie, migrations), au regard de la faiblesse de l'intégration régionale et de la complexité à mobiliser des prêts sur deux pays andins ou plus.

## 4.2. SYSTÉMATISER L'APPROCHE GROUPE AFD

La présence physique des équipes de Proparco et d'Expertise France dans les locaux de la DR Andes à Bogota est déjà un puissant facteur d'intégration, via les réunions stratégiques ou techniques déjà réalisées fréquemment au sein des équipes. Mais au-delà de ces échanges permanents et de la mise en cohérence des actions parallèles

menées par les entités du Groupe sur les mêmes sujets stratégiques (climat, environnement, eau et assainissement, développement urbain durable, gouvernance et programmes sociaux), il est temps de renforcer une approche Groupe plus intégrée au bénéfice des clients et contreparties.

Cette évolution est déjà entamée, au travers :

- du développement de cofinancements AFD/Proparco sur des projets touchant à la fois des contreparties publiques et privées, à l'image des perspectives de PPP sur le secteur des transports, suivis conjointement par les équipes régionales AFD et Proparco : AFD pour le financement des infrastructures publiques associées, et Proparco pour la partie concédée au secteur privé (renouvellement de flotte matériel roulant, opération et maintenance) ;
- de la mobilisation conjointe AFD/Proparco de subventions auprès de l'UE ou du Fonds vert, par exemple pour mettre en place une offre au bénéfice des acteurs privés ou à travers des institutions financières privées dans des schémas concessifs et accélérer la transition vers des modes de transport plus propres, à l'instar de ce qui est envisagé sur la mobilité électrique ou l'efficacité énergétique des systèmes de refroidissement (voir *infra*, annexe 3) ;
- de la participation d'Expertise France comme apporteur de valeur ajoutée française jumelée avec des capacités locales dans les projets financés par l'AFD (ex. de la Facilité 2050, voir *infra* en annexe 3, et du PEEB Cool Pérou<sup>28</sup>), ou par l'UE dans la zone andine (Programmes EURO-CLIMA+, Post 2020, El PACcTO et SOCIEUX+, voir *supra* chapitre 2, sur les sujets climat, biodiversité, sécurité et gouvernance) ;
- de la considération systématique de l'intervention d'Expertise France pour la mise en œuvre des composantes d'assistance technique dans les projets financés par l'AFD ou par Proparco (ex. de la FAPS genre associée au projet sur les migrations en Colombie et en Équateur, voir *infra*, annexe 3) ;
- et du recours à Expertise France pour des prestations à la carte, comme la réalisation de voyages d'étude en France pour les contreparties du Groupe.

## 4.3. SUIVI ET VALORISATION DES INTERVENTIONS

Une revue à mi-parcours de la mise en œuvre de cette stratégie régionale sera réalisée en 2023. Une revue globale de cette stratégie sera également réalisée à fin 2024, et permettra de fonder les bases d'une nouvelle stratégie régionale. Ces revues s'appuieront sur les post-évaluations des projets et sur l'analyse quantitative et qualitative des contributions des interventions du Groupe aux ODD dans la zone andine.

L'ensemble des interventions du Groupe seront valorisées par la mise en œuvre du plan de communication de la DR, avec le chargé de communication régional basé à Bogota et en appui aux agences.

<sup>27</sup> Des discussions sont en cours entre Expertise France et l'AFD pour la mise en place du Programme pour l'Efficacité Énergétique dans les Bâtiments (PEEB), en particulier au Pérou. Initiative lancée par les gouvernements français et allemand, Expertise France analyse actuellement les besoins pour la composante institutionnelle du programme (soutien aux politiques publiques pour le secteur du bâtiment, renforcement de capacités, partage des connaissances, etc.).



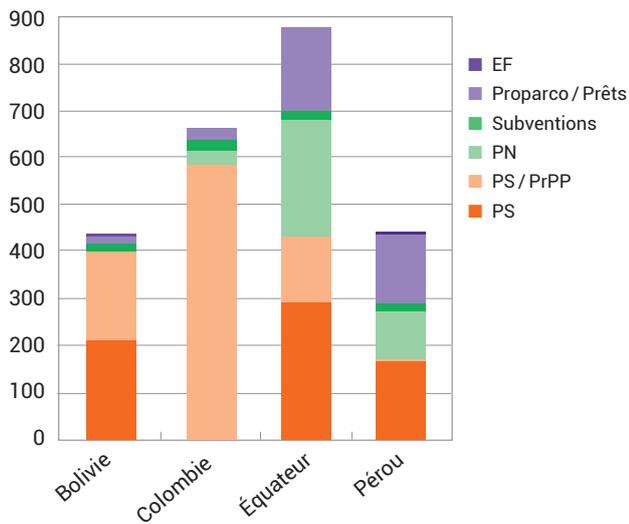
**5.**

**ANNEXES**

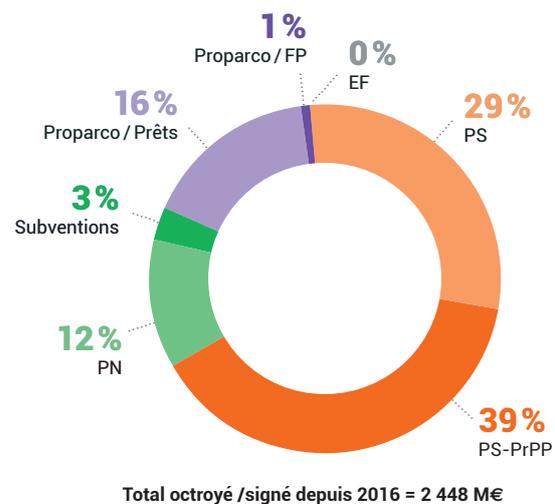
# ANNEXE 1. BILAN DES ACTIVITÉS DU GROUPE SUR LA PÉRIODE 2016-2019 DANS LA ZONE ANDINE

## Retour sur le portefeuille 2016-2019 (1)

Octrois 2016-2019 AFD + PRO + EF

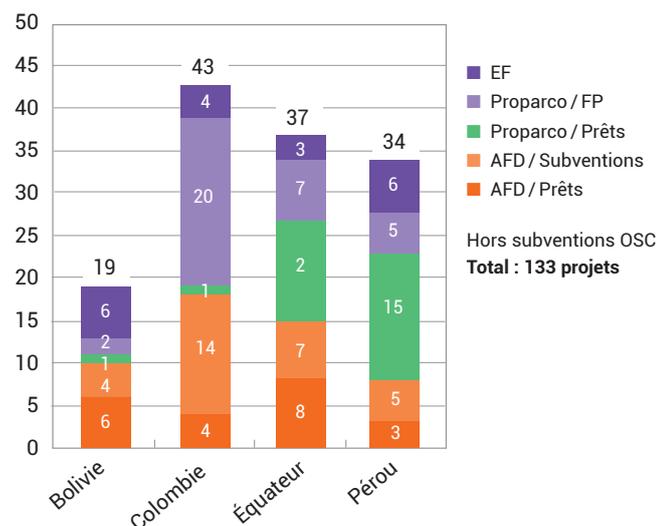


Outils financiers – projets octroyés AFD + PRO + EF



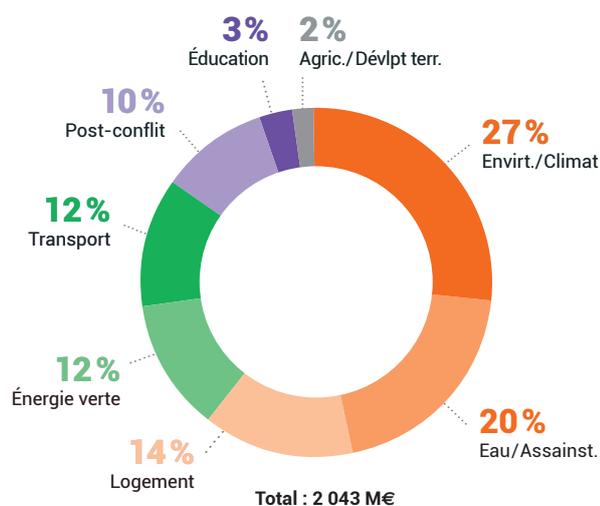
## Retour sur le portefeuille 2016-2019 (2)

Nombre de projets vivants AFD octroyés  
+ PRO signés

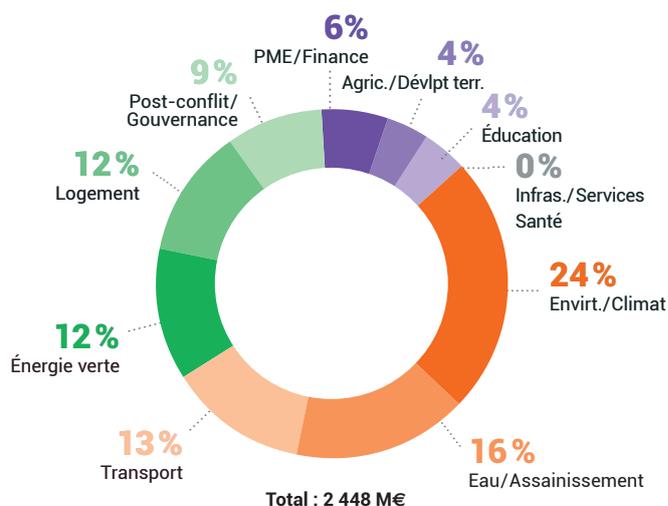


## Portefeuille octroyé AFD + signé Proparco + EF

Secteurs projets AFD octroyés depuis 2016

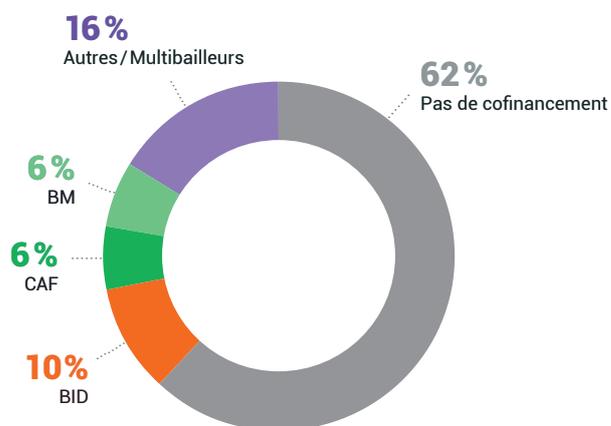
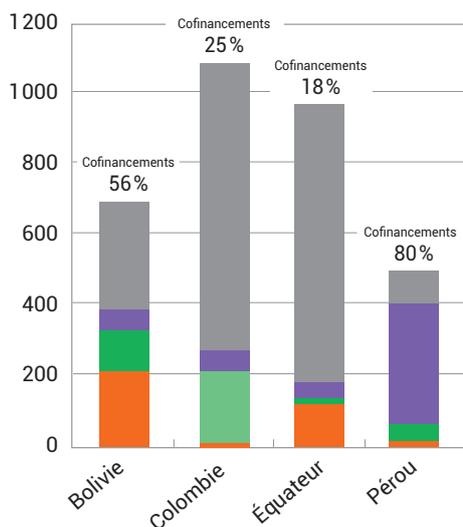


Secteurs projets AFD + Pro + EF octroyés



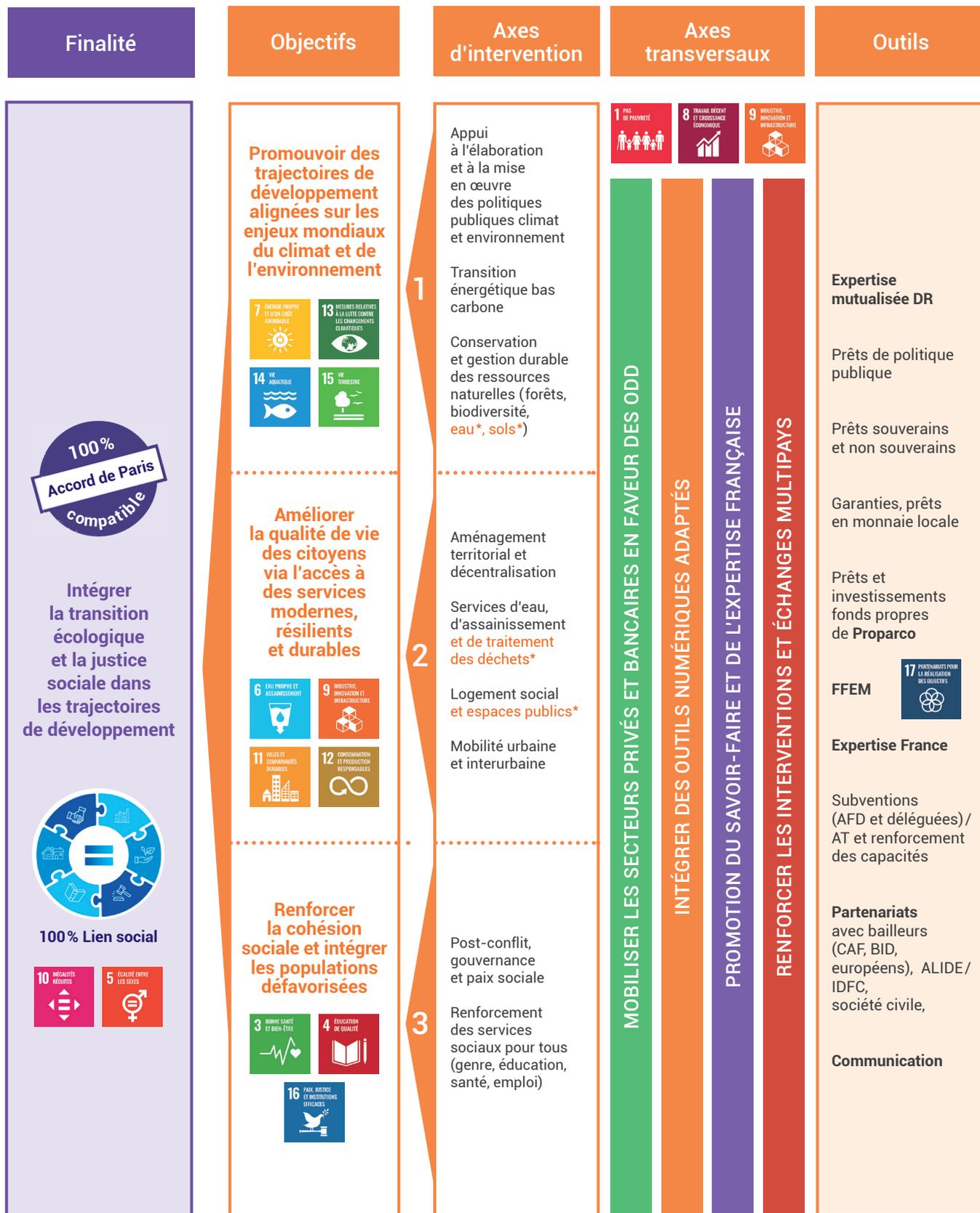
## Partenariats

Cofinancements AFD et PRO 2016-2019 octroyés / signés + pipeline AFD



# ANNEXE 2. SCHÉMA LOGIQUE

\* = secteurs pas encore financés



# ANNEXE 3. INTERVENTIONS À PERTINENCE RÉGIONALE

## 1. Développement de la mobilité électrique



Un programme de développement de la mobilité électrique en Amérique latine particulièrement ambitieux est en cours de structuration par l'AFD (chef de file), en étroite relation avec Proparco mais aussi avec la KfW, la GIZ, la CAF et les institutions IDFC de la zone comme possibles emprunteurs finaux (NAFIN, Bancoldex, BNDES, COFIDE...). Une note de concept a déjà été présentée au Fonds vert pour le climat (GCF), pour cofinancer une opération portant sur plusieurs pays intéressés<sup>29</sup>. Ce programme comporterait plusieurs composantes :

- Des lignes de crédit concessionnelles et des subventions d'investissement partielles pour l'acquisition de véhicules électriques à haute intensité d'usage (bus, BRT, taxis, et fret urbain) auprès des acteurs privés et des institutions financières ;
- Des lignes de crédit concessionnelles pour les réseaux de charge de batterie ;
- Des mécanismes de garantie et de partage du risque
- Et un volet d'assistance technique pour mettre en œuvre le programme et appuyer les autorités nationales dans la mise en place de politiques adaptées de développement de la mobilité électrique.

Ce programme, très illustratif des partenariats développés par le groupe AFD avec des institutions financières internationales sur un sujet particulièrement important pour la lutte contre le changement climatique en Amérique latine, pourrait représenter un total d'investissements de l'ordre de 850 MUSD, dont 160 MUSD de prêts très concessionnels du GCF, 40 MUSD de subventions du GCF pour la composante d'assistance technique, et 60 MUSD de subvention d'investissement. L'approbation finale du GCF est attendue en 2021 pour une mise en œuvre à partir de 2022.

## 2. Gestion intégrée des ressources en eau



Un sujet évidemment régional dans le domaine de l'eau est la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau Transfrontalière (GIRET). Par exemple, dans le cadre des accords bilatéraux Bolivie et Pérou relatifs à la gestion du Lac Titicaca, l'AFD a étudié un projet de dépollution des eaux du « Lago Minor », côté bolivien. Ce projet, bien qu'accusant des retards, demeure emblématique. Les démarches de préservation du Lac mériteront une attention particulière de la part du groupe AFD, tant en Bolivie qu'au Pérou, en vue d'améliorer la qualité de son eau et de garantir un mode de vie durable sur ses berges.

Un autre sujet transversal aux pays andins est la gestion des páramos. Ces écosystèmes sont fondamentaux pour les modes de vie andins. Un projet régional de préservation et mise en lien des pratiques est une piste intéressante qui couplerait préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique et accès à des services d'eau durable. Le groupe AFD travaille déjà sur des activités liées à la préservation de ces écosystèmes en Équateur et en Colombie. L'effort sur cette thématique devra être prolongé et renforcé.

Un autre sujet d'importance majeure pour les pays andins est le développement et la gestion durable des usines de traitement des eaux usées, dans un contexte de faible efficacité et de difficultés opérationnelles des stations existantes.

Un montage multi-pays assorti de subventions (LAIF ou Fonds vert) permettrait de trouver une synergie régionale à ces projets, dans le prolongement des multiples projets nationaux que l'AFD finance déjà sur le secteur.

Enfin, l'AFD travaille à la mise en lien des autorités des pays andins pour renforcer le partage d'expériences et la création de réseaux. Ces activités pourront être renforcées notamment sur les sujets du cadre réglementaire, dont la régulation tarifaire et la réglementation environnementale. Les systèmes de tarification pourront intégrer les enjeux de justice sociale, en ajustant la progressivité des tarifs pour éviter les effets d'éviction et prendre en compte les populations plus vulnérables.

<sup>29</sup> Liste indicative de pays à ce stade : Mexique, Costa Rica, Colombie, Équateur, Pérou, Brésil, Argentine, plus Panama, Uruguay et Paraguay pour la CAF.

### 3. Financements innovants des collectivités locales



Dans un contexte latino-américain où la population urbaine croît rapidement, les villes andines constituent des laboratoires de mise en œuvre des dernières avancées en matière de vivabilité, de services aux citoyens efficaces et sobres en carbone, d'intégration de l'environnement et de démocratie participative. A titre d'exemple, Medellin en Colombie, qui avait fait l'objet dès 2011 d'un appui innovant de l'AFD pour l'intégration des quartiers défavorisés via un projet de téléphérique urbain, a décroché en 2016 le prix « Lee Kuan Yew World City Prize », et en 2019 le prix « Le Monde – urbanisme » pour l'aménagement de l'espace vert « Parques del Rio »<sup>30</sup>.

Comme en outre les financements non souverains aux collectivités locales permettent au Groupe de diversifier ses emprunteurs et de continuer ses engagements dans les pays contraints par le plafond de risque souverain, comme en Colombie, les appuis de l'AFD aux collectivités locales solidement cotées par les agences financières représentent une priorité majeure dans la zone. Ils se traduisent par des projets d'investissement direct pour renforcer les services aux citoyens (eau, assainissement, transport public sobre en carbone), mais aussi par des soutiens financiers, novateurs pour l'AFD, de type « PrPP municipal ». À titre d'exemple, l'AFD envisage de financer en Colombie les villes de Bogota et de Barranquilla sous la forme de prêts d'appui budgétaire destinés à appuyer la mise en œuvre des plans de développement municipaux. Ces prêts seront accompagnés de matrices d'objectifs de politique publique et d'investissement, choisis parmi les actions les plus vertueuses en matière sociale et de changement climatique des plans de mandature. À titre d'exemple, est prévu un dialogue de politique publique avec la ville de Barranquilla sur les sujets suivants : ville durable, adaptation au changement climatique, biodiversité et protection de l'environnement, gestion des risques de catastrophes, et inclusion sociale y compris pour les femmes.

Ces financements directs aux collectivités sont facilités par des contextes très décentralisés, en Colombie et en Équateur, où les grandes collectivités peuvent avoir de bonnes capacités techniques et une forte autonomie financière. Ils pourraient être développés au Pérou et en Bolivie par des mécanismes passant par le gouvernement national (programme national d'assainissement ou de mobilité urbaine au Pérou, fonds villes intermédiaires en Bolivie) ou par des mécanismes de partage du risque avec les banques locales, moins enclines à prêter aux collectivités.

À ce titre, il est proposé à l'Union européenne un partenariat pour développer les garanties afin de faciliter l'accès au financement des collectivités par le programme Ciudad-ConFianza, soit en garantissant des portefeuilles de banques dans les pays centralisés comme le Pérou et la Bolivie, soit en contre-garantisant les prêts directs de l'AFD en Colombie ou Équateur pour améliorer les conditions financières offertes ou atténuer le risque de change.

Enfin, il est à noter l'effort actif de prospection dans la zone andine sur le traitement des déchets solides, considéré comme une priorité en raison de ses externalités positives. Des missions de pré-identification dans la zone vont s'appuyer sur des financements d'études pour cibler de futures interventions du Groupe sur le sujet, par exemple au Pérou.

### 4. Protection de l'Amazonie et soutien aux peuples indigènes



La forêt amazonienne s'étend sur 5,5 millions de km<sup>2</sup> (10 fois la France métropolitaine) et sur 9 pays : Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, France-Guyane, Guyana, Pérou, Suriname et Venezuela. Elle abrite plus de la moitié des espèces d'animaux, de végétaux et d'insectes de la planète, entre 15 et 20 % des réserves d'eau potable de la planète et représente 10 % du stock de carbone de biomasse terrestre. Elle a un rôle essentiel pour la fourniture de services écosystémiques et de régulation, locaux et globaux. Près de 35 millions de personnes y habitent, dont plus de 400 communautés autochtones ayant leurs propres langues, coutumes et territoires et vivant directement des ressources de la forêt.

L'Alliance pour la préservation des forêts tropicales lancée en 2019 par le Président Macron se traduit donc en priorité politique et stratégique du groupe AFD en Amérique latine, pour la préservation de l'Amazonie. C'est pourquoi deux projets transfrontaliers financés sur subvention 209 sont en cours de lancement et d'instruction de manière conjointe entre la DR Andes et la DR Brésil cône sud :

- Le projet Terr'Amaz, portant sur Brésil, Colombie, Équateur et Pérou et mis en œuvre avec le CIRAD, l'ONFa et AVSF, dont l'objectif est d'accompagner des territoires du biome amazonien dans la mise en œuvre de leur politique de lutte contre la déforestation et de transition vers un modèle de développement permettant d'allier développement économique bas carbone et conservation des écosystèmes, via des approches d'ingénierie territoriale, de planification concertée et de renforcement des filières locales ;

<sup>30</sup> Voir [https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2019/06/27/a-medellin-adiou-le-beton-vive-la-verdure\\_5482023\\_4811534.html](https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2019/06/27/a-medellin-adiou-le-beton-vive-la-verdure_5482023_4811534.html)

- Le projet Terr'Indigena, portant sur Brésil, Colombie et Équateur et se concentrant sur la partie nord de l'Amazonie, a pour finalité d'appuyer des communautés indigènes pour accroître la protection de plus de 21 millions d'hectares de territoires autochtones amazoniens par le renforcement et la mise en œuvre d'outils de planification et de gouvernance pour réduire la vulnérabilité des populations et de leurs territoires aux pressions externes, et le développement d'activités durables et équitables génératrices de revenus. Il contribuera au renforcement des capacités et moyens d'action des communautés indigènes afin d'améliorer la gestion de leurs territoires et de préserver leur richesse biologique (forêt primaire) et culturelle.

Les zones et les modes d'intervention de ces deux projets n'étant pas les mêmes, ils concentrent deux approches complémentaires sur l'amélioration de la protection et de la gestion durables de la richissime biodiversité amazonienne.

Ils permettront d'expérimenter des approches différentes et de valider des modes de faire qui pourront donner lieu ultérieurement à des interventions du groupe AFD à plus grande échelle.

## 5. Appui à une économie andine décarbonée en 2050



Un rapport intéressant de la BID et du BIT vient d'être publié sur la conciliation des objectifs de neutralité carbone et de création d'emplois en Amérique latine<sup>31</sup>. Ce rapport souligne que les changements structurels des économies peuvent potentiellement générer 15 millions d'emplois nets d'ici à 2030 en AML. La transition des économies vers la neutralité carbone impliquera naturellement des pertes économiques et d'emplois (7,5 millions d'emplois) pour les secteurs les plus émissifs mais les transformations structurelles des modes de production et de consommation pourraient en créer 22,5 millions, principalement dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'énergie.

Or, trois des quatre pays de la zone andine ont adopté récemment une loi sur le changement climatique (Colombie et Pérou en 2018) ou un nouveau code de l'environnement intégrant l'enjeu climatique (Équateur en 2017), tous cohérents avec l'objectif de respect de l'Accord de Paris. Ces

évolutions du cadre légal permettent de renforcer la gouvernance de la politique climatique des pays et d'intégrer l'enjeu climatique dans l'ensemble des décisions politiques prises au niveau national ou territorial. C'est précisément ce que soutient déjà le groupe AFD en Colombie, dans le cadre d'un appui au dialogue de politique publique comportant trois dimensions :

- la modélisation macroéconomique de trajectoires de décarbonation profonde de l'économie colombienne dans le cadre du projet de recherche DDPLAC (*Deep Decarbonization Pathways in Latin America*), financé par la BID et l'AFD ;
- un projet de recherche de l'AFD (2019-2022) avec l'Université nationale UNAL et le Ministère des Finances pour le paramétrage et l'utilisation d'un modèle GEMMES (*General Monetary and Multisectorial Macrodynamics for the Ecological Shift*) en Colombie ;
- deux financements non remboursables de la Facilité 2050 de l'AFD pour (i) accompagner la définition de la stratégie 2050 de développement bas carbone et résilient de la Colombie et (ii) analyser les risques pour la Colombie de la transition climatique domestique et mondiale au niveau des systèmes financiers et fiscaux colombiens, et de certaines filières et territoires.

L'un des appuis financés sur la Facilité 2050 de l'AFD est mis en œuvre par Expertise France, matérialisant ainsi la valeur ajoutée du Groupe sur le climat, dans un contexte où il est déjà reconnu au plus haut niveau de l'État colombien comme un partenaire majeur pour l'accompagner dans la lutte contre le changement climatique, et dans son objectif d'arriver à la neutralité carbone en 2050.

Ces apports d'expertise de haut niveau permettront au Groupe de se positionner comme interlocuteur privilégié du gouvernement colombien pour de futurs financements liés à la politique climat (PrPP climat, coopérations mises en œuvre par Expertise France).

Ce type de dialogue de politique publique sur le climat, engagé en Colombie depuis cinq ans, pourra être développé dans d'autres pays de la zone.

Ainsi l'AFD a signé en 2019 un premier PrPP climat en Équateur et accompagne aujourd'hui la définition du plan national d'atténuation des gaz à effet de serre à horizon 2050 du gouvernement équatorien.

<sup>31</sup> Voir <https://publications.iadb.org/es/el-empleo-en-un-futuro-de-cero-emisiones-netas-en-america-latina-y-el-caribe>

## 6. Protection sociale adaptative et migrations



La Bolivie fait partie des pays particulièrement vulnérables à l'épidémie Covid-19. Elle tente de faire face à la crise sanitaire de la Covid-19 dans un contexte macroéconomique dégradé. L'épidémie risque de mettre à mal les progrès de la Bolivie lors des dernières décennies en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités.

C'est pourquoi l'AFD a mis en place mi-2020 un programme de protection sociale en Bolivie, destiné à fournir via un prêt à l'État un appui économique temporaire aux ménages pauvres et vulnérables durement touchés par la crise économique liée à la pandémie de la Covid-19, à renforcer le système de protection sociale et sa capacité de réponse face à des chocs d'origine épidémiologique, naturelle ou économique.

L'assistance technique apportée en complément du prêt de l'AFD se centre sur le renforcement du système de protection sociale à moyen-long terme, et en particulier sur l'approche de protection sociale dite « adaptative » qui combine la protection des individus face à des risques sociaux, avec la gestion du risque de désastres et l'adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, pour répondre aux graves implications sociales de la migration vénézuélienne dans la zone andine, l'AFD a lancé dans le cadre du mécanisme d'appel à projet crise et sortie de crise (APCC) une intervention en Colombie et en Équateur. La crise migratoire affecte de manière différenciée les femmes et les hommes. Les femmes – particulièrement celles en situation irrégulière – voient leur exposition à de multiples facteurs de risques (santé physique, psychologique, exploitation, extorsion, accès à l'emploi) exacerbée au cours du parcours migratoire. L'objectif de cette intervention, financée sur subvention 209, est donc de renforcer les circuits de prise en charge, de protection, et d'intégration socio-économique des femmes et des filles impactées par la crise migratoire vénézuélienne, en veillant à la réduction de la xénophobie dans la zone cible. Il est à relever qu'Expertise France sera en charge de la mise en œuvre du volet d'assistance technique portant spécifiquement sur la prise en compte du genre dans les centres économiques de plus grande importance en vue des prochaines opérations (Cali et Quito).

Ces deux financements en cours de mise en place constituent les premières véritables interventions du groupe AFD en réponse à la crise sociale majeure de la zone andine en ces temps de Covid-19. Ils permettent d'assurer une complémentarité des actions humanitaires avec des opérations répondant à des enjeux de développement de moyen et long terme et d'approche genre. Ils répondent directement aux problématiques de « transition sociale juste » du second pilier de la stratégie régionale, et sont destinés à ouvrir la voie à d'autres financements dans la zone andine sur ce thème majeur.

## 7. Finance verte et inclusive



Conformément à son mandat en Amérique latine, le groupe AFD appuie le développement de la finance verte et de la finance climat, notamment via des lignes de crédit aux banques de développement des différents pays de la zone.

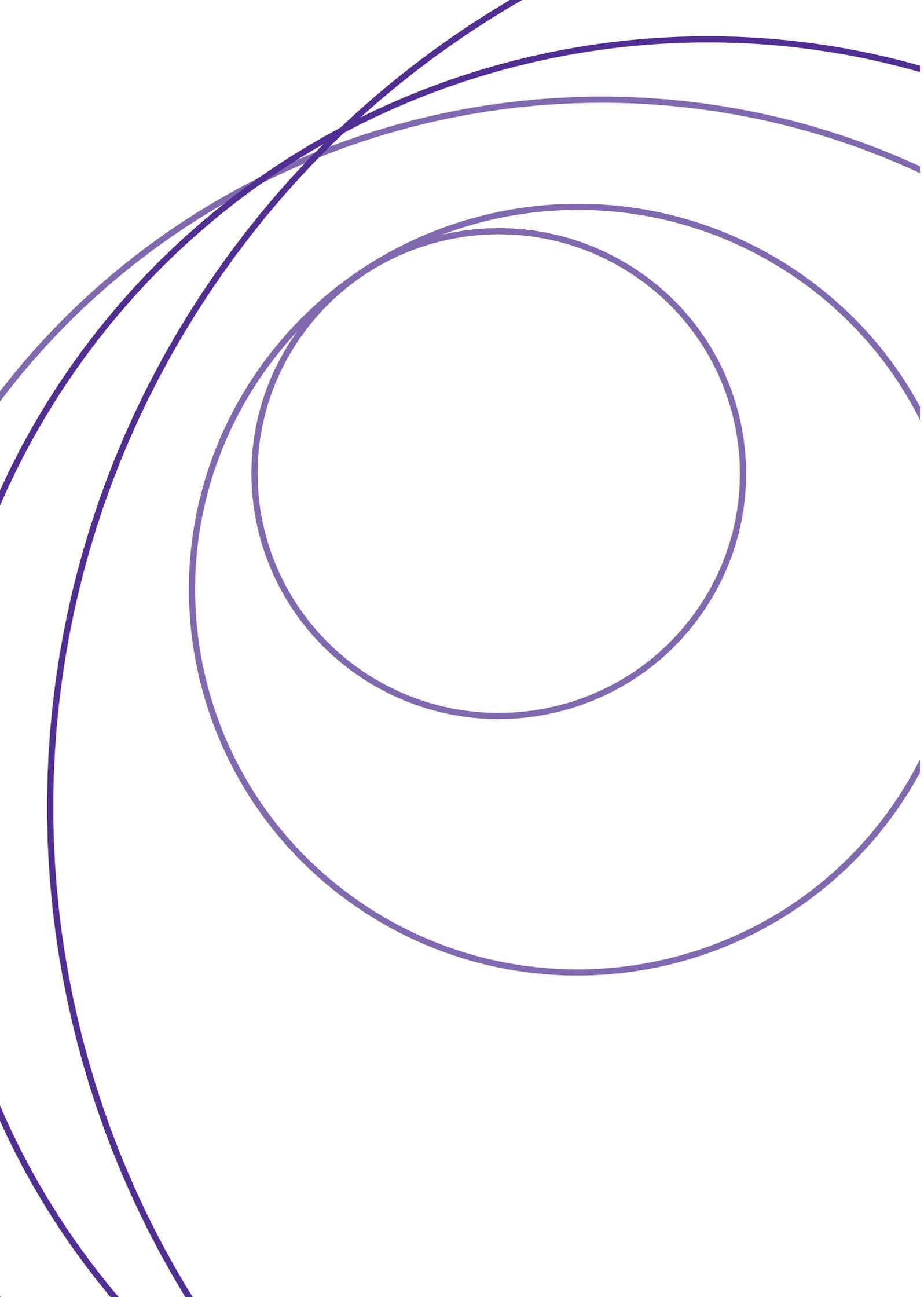
Notons par exemple le partenariat stratégique noué avec FINDETER, banque des collectivités locales en Colombie, qui a permis de promouvoir le développement des villes moyennes colombiennes, avec un focus sur les projets climato-compatibles dans le secteur du transport, de l'eau et de l'assainissement et de l'énergie. Ce partenariat s'est traduit par deux financements en 2012 et 2020, tous deux accompagnés de subventions LAIF.

D'autres lignes de crédits verts sont en cours de formalisation, comme le programme **Transforming Financial Systems for Climate** en Équateur, en partenariat avec le Fonds vert pour le climat, qui vise à accompagner trois banques publiques et une banque privée dans le développement de leur offre de finance climat.

En cours d'instruction en 2020, une première opération non souveraine en Bolivie avec Banco de Desarrollo Productivo (BDP) permettra de financer deux produits verts nouvellement créés par la banque (projets d'énergie renouvelable/efficacité énergétique et financements à des PME mettant en place des modes de production plus respectueux de l'environnement).

Au Pérou, il faut souligner la collaboration réussie de l'AFD avec Fondo Mi Vivienda (FMV), qui a permis d'accompagner cet acteur important du crédit hypothécaire au Pérou dans une démarche de développement de logements verts à bonne efficacité énergétique. Ce partenariat s'est traduit par deux financements non souverains, signés en 2015 et 2019, le second accompagné d'une subvention LAIF obtenue dans le cadre d'un cofinancement avec la KfW.

Proparco est également très actif sur la zone en matière de finance verte et d'inclusion financière, avec des lignes de crédit vertes ou PME aux quatre principales banques privées équatoriennes, dont Banco Pichincha. Proparco a participé aux côtés de la BID et de la SFI à la structuration et à la souscription de la première obligation verte du pays, émise par Banco Pichincha en décembre 2019. Au Pérou, Proparco est historiquement actif auprès du tissu des institutions de microfinance et de financement des PME, et plus récemment des coopératives.



# LISTE DES SIGLES

**ALIDE** : Association latino-américaine des institutions financières de développement

**AML** : Amérique latine

**APCC** : Appel à projets pour crise et post-conflit

**AVSF** : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

**BID** : Banque Interaméricaine de Développement

**BRT** : Bus Rapid Transit (Bus à haut niveau de service)

**CAF** : Corporación Andina de Fomento (Banque de développement de l'Amérique latine)

**CDN** : Contribution Déterminée au niveau National

**CEPAL/ECLAC** : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

**CICID** : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

**CIR** : Cadre d'intervention régional

**CIRAD** : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

**COP** : Convention des Parties

**DDP/LAC** : *Deep Decarbonization Pathways in Latin America*

**DEG** : *Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft (German Development Bank)*

**DR** : Direction régionale

**EF** : Expertise France

**FAPS** : Facilité d'amorçage, de préparation et de suivi

**FDN** : *Financiera de Desarrollo Nacional*

**FEXTE** : Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences

**FFEM** : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

**FMO** : *Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden (Dutch Development Bank)*

**GCF** : *Green Climate Fund* (Fonds vert pour le climat)

**GEMMES** : *General Monetary and Multisectorial Macrodynamics for the Ecological Shift*

**GES** : gaz à effet de serre

**GIZ** : *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (Agence allemande de coopération internationale)

**HSB** : Hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes

**IDE** : Investissements directs étrangers

**IDFC** : *International Development Finance Club* (club Banques de développement non multilatérales)

**IFEA** : Institut Français des Études Andines

**IFSEI** : Initiative française pour les services essentiels à l'international

**IRD** : Institut de recherche pour le développement

**KfW** : *Kreditanstalt für Wiederaufbau*

**LAIF** : *Latin America Investment Facility*

**M** : million

**Md** : milliard

**NDC** : Contribution déterminée au niveau national

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques

**ODD** : Objectifs de développement durable

**ONF** : Office national des forêts

**ONFa** : ONF Andina (branche d'ONFI pour les pays andins et l'Amérique centrale)

**PFE** : Partenariat Français pour l'Eau

**PN** : Prêt non souverain

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**POS** : Plan d'Orientation Stratégique

**PPP** : Partenariats Public-Privé

**PrPP** : Prêt de politique publique

**PS** : Prêt souverain

**SCAC** : Service de Coopération et d'Action Culturelle

**SER** : Service économique régional

**TPE-PME** : Très petites entreprises – petites et moyennes entreprises

**UE** : Union européenne

**UNAL** : Universidad Nacional de Colombia

**UTCAF** : Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et de la foresterie

## Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

# AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39  
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

